Chapitre 4

Rapport de la gérance

Poids des activités à marque

62 %

Taux de croissance du chiffre d'affaires en Amérique du Nord

+ 4,8 %

4.1 Activité et résultats 198

4.1.1 Chiffre d'affaires 198
4.1.2 Résultat opérationnel 198
4.1.3 Résultat net des activités poursuivies 199
4.1.4 Résultat net consolidé 199
4.1.5 Investissements et recherche et développement 199
4.1.6 Évolution des capitaux employés 199
4.1.7 Dette nette et ratio d'endettement 200
4.1.8 Faits marquants de l'exercice 200
4.1.9 Évènements postérieurs à la clôture 200
4.1.10 Perspectives 200
4.1.11 Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) 200
4.1.12 Comptes sociaux de Bonduelle SCA 201

4.2 Facteurs de risques 202

4.2.1 Synthèse des principaux facteurs de risques auxquels Bonduelle estime être exposé à la date du présent document d'enregistrement universel 202
4.2.2 Détails des principaux facteurs de risques auxquels le Groupe Bonduelle estime être exposé à la date du présent document d'enregistrement universel 203

4.3 Risques financiers, juridiques et politique de couverture 210

4.3.1 Risques financiers 210
4.3.2 Risques sur actions 211
4.3.3 Risques juridiques 211
4.3.4 Couverture des risques non financiers 212

POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS SUR BONDUELLE.COM

Introduction

Pour cette 1re année du plan de transformation « *Transform to win* », le Groupe Bonduelle est au rendez-vous et livre ses objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité pour l'exercice 2024-2025, tout en poursuivant son chemin de certification B Corp™. Ces résultats sont portés par l'amélioration de la performance aux États-Unis, la réorganisation du portefeuille d'activités en Europe ainsi que le renforcement de l'efficacité opérationnelle.

Le groupe amorce ainsi son redressement financier, qui va se poursuivre sur l'exercice 2025-2026, grâce à la croissance de ses marques et à l'amélioration continue de l'excellence opérationnelle, dans un contexte européen chahuté par des importations de produits en provenance de Chine bénéficiant de mesures de dumping[1].

4.1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

4.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe Bonduelle pour l'exercice 2024-2025 (clos le 30 juin 2025), s'établit à 2 203,8 millions d'euros soit une variation de -0,8 % en données comparables[2] et de -0,9 % en données publiées par rapport à l'exercice 2023-2024.

ZONE EUROPE

La zone Europe, qui représente 61,5 % de l'activité sur l'exercice, affiche sur cette période un repli de - 3,9 % en données publiées et - 4,1 % en données comparables[2], et de - 0,6 % sur le 4e trimestre tant en données publiées qu'en données comparables[2].

Les activités de conserve et surgelé, bien qu'en léger repli, sont en notable redressement en fin de trimestre. Elles reflètent le retour à la normale des volumes vendus sous marques de distributeurs, ainsi que la progression soutenue de la marque Cassegrain en France.

Les activités de frais maintenues en portefeuille (salade en sachet en Italie, traiteur en France et en Italie) affichent sur l'ensemble de l'exercice des progressions tant en volumes qu'en valeur, dans l'ensemble des segments d'activité. Le 4e trimestre se révèle particulièrement dynamique en France en traiteur grâce à la bonne tendance des innovations récemment lancées. Les conditions météorologiques favorables du printemps et du début de l'été ont contribué à soutenir la catégorie des produits traiteur frais.

ZONE HORS EUROPE

La zone hors Europe, qui représente 38,5 % de l'activité sur l'exercice 2024-2025, progresse de + 4,9 % en données comparables[2] (+ 4,4 % en données publiées). Au titre du 4e trimestre, les progressions sont de respectivement + 1,7 % en données comparables[2] et + 0,4 % en données publiées.

L'activité en Amérique du Nord affiche sur l'ensemble de l'exercice 2024-2025, un retour à la croissance avec + 4,8 % en données comparables[2] (+ 4,9 % en données publiées). Celle-ci est soutenue par la progression continue des solutions de repas complets *(bowls)* qui affichent une croissance supérieure à + 10 % en volumes comme en valeur sur l'ensemble de l'exercice. La zone Eurasie et les marchés émergents confirment leur rôle de moteur de croissance sur l'exercice à + 5,5 % en données comparables[2] (+ 3,8 % en données publiées), soutenu notamment par l'excellente tenue des activités dans la zone Eurasie.

4.1.2 Résultat opérationnel

Au titre de l'exercice 2024-2025, le Groupe Bonduelle affiche un résultat opérationnel courant de 83,8 millions d'euros à taux de change courants et 83,5 millions d'euros à taux de change constants contre 83,4 millions d'euros l'exercice précédent après retraitement des activités cédées ou destinées à être cédées. Ce résultat est conforme à l'objectif de stabilité communiqué en début d'exercice. En incluant les activités cédées ou destinées à être cédées, la rentabilité opérationnelle courante publiée de l'exercice 2023-2024 s'est élevée à 75,3 millions d'euros. La marge opérationnelle courante s'établit à 3,8 % tant en données comparables[2] qu'en données publiées, elle aussi stable à données comparables et en progression de 60 points de base comparée aux données publiées l'exercice précédent.

Cette stabilité de la rentabilité opérationnelle courante reflète les évolutions et contributions suivantes :

- En zone Europe, on note un recul de la rentabilité imputable à des baisses de prix ainsi que des volumes en retrait en marques de distributeurs, du fait d'une situation de stock élevé sur le marché et d'importations d'origine chinoise. Dans le même temps, les activités de traiteur en France et en Italie, comme les activités à marques Bonduelle et Cassegrain démontrent une belle dynamique ;
- En zone hors Europe, l'amélioration de la rentabilité opérationnelle courante (+ 10,9 millions d'euros en données comparables[2]) reflète principalement la poursuite du redressement de la rentabilité de Bonduelle Americas, alimentée par ses performances opérationnelles et le développement des activités à marques, et la progression de la rentabilité en zone Eurasie ;

1 https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202501723

2 Données comparables, soit à taux de change et périmètre constants. Le chiffre d'affaires en devise de la période en cours est converti aux taux de change de la période de comparaison et l'impact des acquisitions (ou prises de contrôle) ou des cessions est traité comme suit :

- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de la période actuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur la période depuis la date d'acquisition est exclu du calcul de la croissance interne ;
- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période actuelle allant jusqu'au 1er anniversaire de l'acquisition est exclu ;
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période comparative de l'exercice précédent jusqu'à la date de cession est exclu ;
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice actuel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période commençant 12 mois avant la date de cession et allant jusqu'à la date de clôture de la période comparative de l'exercice précédent est exclu.

— Sur l'ensemble du groupe, les programmes d'efficience opérationnelle et la gestion rigoureuse des coûts de structure sont des contributeurs importants ;

— Les investissements marketing sur l'exercice progressent de 8 %, en ligne avec l'objectif de développement prioritaire des ventes à marques.

La performance de l'exercice 2024-2025 est ainsi conforme à l'objectif qui avait été communiqué en octobre 2024 à l'occasion de la présentation du plan « *Transform to win* ».

Après prise en compte des éléments non récurrents de - 10,8 millions d'euros sur la période, constitué principalement d'optimisations logistiques à retour rapide aux États-Unis d'une part, et de frais de restructuration et réorganisations d'autre part, le résultat opérationnel du Groupe Bonduelle s'établit à 73 millions d'euros en données publiées contre - 56,4 millions d'euros pour l'exercice précédent. Le résultat opérationnel de l'exercice précédent avait enregistré des dépréciations d'actifs incorporels aux États-Unis.

4.1.3 Résultat net des activités poursuivies

Le résultat financier s'établit à - 35,1 millions d'euros, contre - 34 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent. La charge d'intérêt enregistrée sur l'exercice est quasi stable à - 32,3 millions d'euros, un encours moyen de dette supérieur à l'exercice précédent étant compensé par une amélioration du coût de financement du groupe (3,81 % contre 4,39 %), le résultat de change s'inscrivant à - 2 millions d'euros contre + 0,3 million d'euros l'exercice précédent.

La charge d'impôt s'établit à - 20,1 millions d'euros, contre - 21,3 millions d'euros l'exercice précédent, le taux d'impôt effectif (53,1 %) reste toujours déformé par la non-activation des pertes des activités en Amérique du Nord.

Le résultat des mises en équivalence affiche un produit de 2 millions d'euros correspondant à la quote-part de résultat de la détention des activités de Nortera Foods mise en équivalence.

Après prise en compte du résultat financier, de la charge d'impôts et du résultat des mises en équivalence, le résultat net des activités poursuivies du Groupe Bonduelle au titre de l'exercice 2024-2025 s'établit à 19,7 millions d'euros, contre - 108,1 millions d'euros l'exercice précédent, soit 0,9 % du chiffre d'affaires.

4.1.4 Résultat net consolidé

En conformité avec la norme IFRS 5, la contribution des activités de salades en France et en Allemagne cédées ou destinées à être cédées est regroupée sur la ligne « Résultat net des activités non poursuivies ». Ainsi, au titre de l'exercice, les éléments enregistrés dans cette rubrique représentent un montant de - 31,2 millions d'euros. Ils incluent le résultat opérationnel courant des activités concernées sur la période, les éléments non récurrents relatifs à la fermeture du site industriel de Saint Mihiel, le plan de départ volontaire du siège de Genas, le résultat de cession de l'activité allemande et des honoraires liés à la cession de ces activités.

Après prise en compte du résultat net des activités non poursuivies, le résultat net de l'ensemble consolidé du Groupe Bonduelle au titre de l'exercice 2024-2025 s'établit à - 11,5 millions d'euros, contre - 119,8 millions d'euros l'exercice précédent.

4.1.5 Investissements et recherche et développement

Les efforts de recherche et développement, s'élevant à près de 1 % du chiffre d'affaires, se sont poursuivis tant dans la recherche de nouveaux process industriels qu'en matière de packaging et d'économies d'énergie, les investissements industriels de l'exercice s'élevant eux à 73,6 millions d'euros.

4.1.6 Évolution des capitaux employés

L'optimisation des capitaux employés du Groupe Bonduelle continue d'être une priorité pour le groupe, en particulier dans un contexte inflationniste, et les diverses initiatives de sensibilisation, se poursuivent. En définissant et partageant régulièrement en interne des indicateurs de mesure de la performance des principaux agrégats financiers, en formant les collaborateurs et en communiquant sur les enjeux, le Groupe Bonduelle a mis en place une gestion efficace de son besoin en fonds de roulement et de ses investissements en général.

Au titre de l'exercice 2024-2025, les capitaux employés (total capitaux propres et dette financière nette) s'affichent à 1 180 millions d'euros contre 1 202 millions d'euros l'exercice précédent, en léger repli par rapport à l'exercice précédent. Au 30 juin 2025, le ratio de retour sur capitaux employés (ROCCE[1]) s'établit à 7,1 %, stable par rapport à l'exercice précédent.

1 Résultat opérationnel courant avant impôt/capitaux employés.

4.1.7 Dette nette et ratio d'endettement

La dette nette après prise en compte de la norme IFRS 5 s'établit à 571,2 millions d'euros (contre 561,9 millions d'euros lors de l'exercice précédent) et le ratio de levier[1] s'établit à 3,38 contre 3,57 pour l'exercice précédent.

	30 juin 2023 publié	30 juin 2024 publié	30 juin 2025 publié
Dette nette *(en millions d'euros)*	436,1	561,9	**571,2**
Gearing[2]	0,56	0,88	**0,94**
Levier d'endettement[1]	2,94	3,57	**3,38**

4.1.8 Faits marquants de l'exercice

Cession de l'activité salade en sachet en France et en Allemagne

Dans le cadre de son plan de transformation « *Transform to win* », le Groupe Bonduelle a procédé à la cession effective, au 31 mars 2025, de son activité de salade en sachet en Allemagne à l'entreprise Taylor Farm. Cette activité, structurellement déficitaire et représentant un chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros, est enregistrée en activités non poursuivies dans les comptes consolidés clos au 30 juin 2025, conformément aux règles comptables IFRS.

Par ailleurs, le 17 juillet 2025, le groupe a finalisé la cession de son activité de salade en sachet en France au Groupe LSDH, après plusieurs années de dégradation des résultats de ce segment. Cette opération, dont le chiffre d'affaires représente 78,8 millions d'euros, sera reflétée dans les comptes de l'exercice 2025-2026.

Ces deux cessions permettent au Groupe Bonduelle de concentrer ses ressources sur le développement de ses activités à plus forte valeur ajoutée, notamment le marché du traiteur frais en Europe, tout en maintenant la présence de la marque Bonduelle sur le segment salade en sachet grâce à des accords de licence conclus avec les acquéreurs.

4.1.9 Évènements postérieurs à la clôture

Cession de l'activité de salade en sachet en France

Annoncé le 29 août 2024, le projet de cession de l'activité de salade en sachet Bonduelle en France au Groupe LSDH, est devenu effectif le 17 juillet 2025.

Aucun autre événement majeur n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

4.1.10 Perspectives

Le groupe entame en 2025-2026 la deuxième année de son plan de transformation initié en 2023-2024 capitalisant ainsi sur le socle d'initiatives mises en œuvre l'année passée.

Dans un contexte où la consommation restera vraisemblablement sous pression, le groupe confirme pour 2025-2026 son objectif de rebond de la rentabilité opérationnelle courante à 90 millions d'euros en données comparables[3]. Cet objectif sera soutenu par une croissance de l'activité à marques, une amélioration de la performance agro-industrielle, et par la maîtrise de ses frais de structure tout en poursuivant ses programmes ambitieux à impact positif.

4.1.11 Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

Les informations relatives à la RSE sont présentées dans le rapport de durabilité (Chapitre 2).

1 Dette financière nette/EBITDA récurrent.
2 Dette financière nette/capitaux propres.
3 Données comparables, soit à taux de change et périmètre constants. Le chiffre d'affaires en devise de la période en cours est converti aux taux de change de la période de comparaison et l'impact des acquisitions (ou prises de contrôle) ou des cessions est traité comme suit :

- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de la période actuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur la période depuis la date d'acquisition est exclu du calcul de la croissance interne ;
- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période actuelle allant jusqu'au 1er anniversaire de l'acquisition est exclu ;
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période comparative de l'exercice précédent jusqu'à la date de cession est exclu ;
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice actuel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période commençant 12 mois avant la date de cession et allant jusqu'à la date de clôture de la période comparative de l'exercice précédent est exclu.

4.1.12 Comptes sociaux de Bonduelle SCA

Compte de résultat

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 61,1 millions d'euros.

Le résultat se compose principalement :

1. d'un résultat financier qui représente un produit net de 29,5 millions d'euros et s'établit comme suit :
 - intérêts et charges assimilés de 1,4 million d'euros,
 - dividendes reçus de Bonduelle SA de 30,0 millions d'euros ;
2. d'un résultat d'exploitation s'élevant à - 1,7 million d'euros, principalement constitué de la rémunération de la Gérance ;
3. d'un produit d'impôt de 33,1 millions d'euros lié à l'intégration fiscale.

Bilan

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

1. l'actif immobilisé, essentiellement financier, représente 597 millions d'euros ;
2. les capitaux propres s'élèvent à 564 millions d'euros.

Il n'y a pas de créances clients au 30 juin 2025.

Les dettes fournisseurs représentent 1,4 million d'euros et sont non échues.

Les délais de paiements de référence utilisés pour les créances clients et les dettes fournisseurs sont les délais légaux et contractuels.

Dividendes

Voir paragraphe 7.3.2 du chapitre 7. Informations sur la société et son capital.

Informations sur le capital

Au 30 juin 2025, le capital de la société est composé de 32 630 114 actions au nominal de 1,75 euro et le nombre total des droits de vote exerçables en Assemblée Générale ressort à 51 940 260.

À la connaissance de la société, Pierre et Benoît Bonduelle SAS détient au moins 5 % du capital avec 22,09 % du capital et 27,64 % des droits de vote exerçables en Assemblée Générale.

La part du capital détenu par les salariés du groupe principalement par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 6,11 %.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 5 décembre 2024 a attribué 633 795 actions au cours de l'exercice à des salariés au travers de différents plans d'attribution gratuite d'actions dont le détail figure en note 18 de l'annexe des comptes sociaux.

Les transactions intervenues sur les titres de la société par les hauts dirigeants et personnes liées sont consultables sur le site www.amf-france.org.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Voir notes 3 et 5 de l'annexe aux comptes sociaux.

Détail du programme de rachat d'actions propres – Exercice 2024-2025

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société Bonduelle SCA a procédé entre la date d'ouverture et de clôture de l'exercice 2024-2025 aux opérations d'achat et de vente d'actions propres comme suit :

(en euros)	Quantités	Prix unitaire moyen	Valorisation
Actions propres inscrites à l'ouverture de l'exercice 2024-2025	585 416	17,24	10 090 929
Actions propres achetées durant l'exercice 2024-2025	55 005	7,00	385 204
Actions propres vendues et/ou attribuées durant l'exercice 2024-2025	(94 017)	10,56	(964 528)
Reclassement à la valeur nette d'actions propres affectées à des plans d'actions			
Revalorisation au cours de clôture des actions détenues dans le cadre du contrat de liquidités			78 587
NOMBRE D'ACTIONS INSCRITES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024-2025	**546 404**	**17,55**	**9 590 192**
Valeur nominale des actions propres détenues			1,75

Le coût du contrat d'animation du cours de Bourse par la société EXANE s'est élevé à 51 909,60 euros TTC pour l'exercice 2024-2025.

Motifs des acquisitions d'actions propres	% du capital
Animation du cours de Bourse (contrat de liquidités)	0,17 %
Actionnariat salarié	Néant
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (*stock-options*)	Néant
Opérations de croissance externe	Néant
Annulation	Néant

	Actionnariat Salarié	Couverture de valeurs mobilières	Opérations de croissance externe	Annulation
Volume des actions utilisées *(en nombre d'actions)*	27 602	-	-	-

RÉSULTAT FINANCIER DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Voir paragraphe 6.6 des comptes sociaux.

4.2 FACTEURS DE RISQUES

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par son actionnaire de référence – pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs – a une approche prudente et responsable à l'égard des risques identifiés.

Bonduelle a procédé à la revue et à l'analyse de sa cartographie des risques et de l'ensemble des risques susceptibles d'avoir une incidence négative sur ses objectifs. Le groupe a également procédé à la hiérarchisation de ces risques.

La démarche de cartographie des risques consiste en :

- l'identification et l'analyse des risques ;
- la hiérarchisation de ces risques ;
- la définition des priorités visant à limiter le risque par le biais de la mise en œuvre de plans d'actions.

À la date du présent document d'enregistrement universel, les principaux risques auxquels le groupe est confronté sont présentés ci-après.

La hiérarchisation des facteurs de risques a été effectuée en tenant compte de l'ampleur de l'impact négatif de la réalisation du risque et de la probabilité d'occurrence de ceux-ci. L'horizon de temps considéré pour analyser les risques a été le moyen terme. La méthodologie a été définie avec la Direction de l'audit interne.

Il a été procédé ensuite à une catégorisation des risques sélectionnés, par nature.

Cet exercice d'identification, de hiérarchisation et de catégorisation a été mené dans le cadre d'ateliers de travail réunissant des membres des Directions juridique, audit interne, financière, communication *corporate*, gestion de crise et RSE. Des questionnaires individuels ont donné lieu à une première « cotation » des risques, puis des ateliers de convergence ont été organisés avec la méthode Delphi pour aboutir à un consensus.

Cette identification, hiérarchisation et catégorisation a fait, comme chaque année, l'objet d'une revue. Par ailleurs, une évaluation de la criticité pour chaque facteur de risque a été indiquée prenant en compte la probabilité et l'impact, cette évaluation a également fait l'objet d'une revue au cours de l'exercice 2024-2025.

Les catégories de risques figurant ci-après ne sont pas présentées par ordre d'importance. En revanche, au sein de chaque catégorie, les facteurs de risques sont présentés selon un ordre d'importance décroissant déterminé par le Groupe Bonduelle à la date du présent document d'enregistrement universel.

Ces éléments mis à jour ont été présentés et revus par la Direction générale du Groupe Bonduelle, le Conseil d'Administration et examinés par le Comité d'Audit et le Conseil de Surveillance.

Le Groupe Bonduelle conduit par ailleurs des politiques d'atténuation de ces risques. Les plans d'actions sont revus et validés par sa Direction générale et sont examinés par le Comité d'Audit et le Conseil de Surveillance.

Les présentes informations sont revues annuellement à l'occasion de la rédaction du document d'enregistrement universel. Une revue plus approfondie est réalisée tous les 2 à 3 ans ou en cas d'événement nécessitant une revue immédiate de la cartographie des risques.

4.2.1 Synthèse des principaux facteurs de risques auxquels Bonduelle estime être exposé à la date du présent document d'enregistrement universel

L'appréciation des facteurs de risques est faite au regard des mesures de prévention, d'atténuation et de transfert des risques mises en place par le Groupe Bonduelle.

Catégories de risques	Facteurs de risques	Criticité	Impact négatif	Probabilité
Risques liés à l'activité de Bonduelle	Qualité et sécurité des produits – crise alimentaire	Forte	Fort	Moyenne
	Ralentissement ou arrêt de production en période de haute activité	Moyenne	Moyen	Faible
	Dépendance vis-à-vis des tiers	Moyenne	Moyen	Moyenne
Risques liés à la durabilité des ressources naturelles et au changement climatique	Variabilité climatique	Forte	Moyen	Forte
	Appauvrissement des sols et écosystèmes	Moyenne	Moyen	Moyenne
Risques liés à la stratégie, à l'organisation et à la conformité réglementaire	Atteinte à la réputation de Bonduelle	Forte	Fort	Moyenne
	Risques liés aux systèmes d'information et à leurs défaillances	Forte	Fort	Moyenne
	Non-conformité à la réglementation (autre que celle liée à la qualité des produits) et risque de pratique anti-concurrentielle	Moyenne	Fort	Faible
	Répartition géographique des activités	Moyenne	Moyen	Moyenne
	Protection du savoir-faire	Moyenne	Moyen	Moyenne
	Santé et sécurité	Faible	Faible	Faible
Risques exogènes	Cybercriminalité	Moyenne	Moyen	Moyenne
	Environnement économique, financier et géopolitique	Moyenne	Moyen	Moyenne

4.2.2 Détails des principaux facteurs de risques auxquels le Groupe Bonduelle estime être exposé à la date du présent document d'enregistrement universel

Catégorie 1 : Risques liés à l'activité de Bonduelle

- Qualité et sécurité des produits – crise alimentaire.
- Ralentissement ou arrêt de production en période de haute activité.
- Dépendance vis-à-vis des tiers.

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS – CRISE ALIMENTAIRE

Description

Référent de l'alimentation végétale, Bonduelle cultive, prépare et commercialise des produits en conserve, en surgelé et en frais.

Tandis que la qualité et la sécurité des aliments sont une exigence des clients et une attente évidente des consommateurs, Bonduelle, en tant que fabricant et fournisseur, est exposé à un risque avéré ou seulement perçu par le consommateur de nocivité, de contamination, et de controverse sanitaire, sur un produit ou une recette.

La notion de produit désigne ici tant le contenant (emballage) que le contenu. Les risques liés à la qualité et à la sécurité des produits incluent celui de non-conformité à la réglementation liée aux activités de fabrication et de distribution des produits alimentaires.

Ils peuvent provenir de l'activité de Bonduelle ou d'un fournisseur/sous-traitant, de l'amont agro-industriel (qualité des sols, de l'eau et de l'air, contamination ou fraude sur l'origine et la composition des matières premières) et de l'aval tout au long de la chaîne de production et de distribution des produits (process industriel, présence de corps étrangers, qualité de conservation, suivi de la chaîne du froid…), avant la mise à disposition des produits auprès des consommateurs ou après leur distribution.

Constatés avant la mise à disposition des produits aux consommateurs, des problèmes de qualité ou de sécurité peuvent déclencher la perte ou la destruction de matières premières ou de produits semi-finis ou finis. Ils pourraient également entraîner un arrêt de la production en période de haute activité.

Des conséquences sur la rentabilité des engagements commerciaux (pénalités ou coûts financiers supplémentaires en raison de la recherche de solutions alternatives pour les matières premières), ou encore des impacts marketing et commerciaux (en cas d'indisponibilité ou de diminution de la visibilité des produits Bonduelle sur le marché) pourraient apparaître.

Après la mise à disposition des produits, la réalisation de ces risques peut déclencher un rappel produit, que celui-ci soit réalisé pour des raisons préventives ou non, et dans les cas les plus graves, une crise sanitaire.

Des décisions ou sanctions administratives (y compris financières) et leur publicité pourraient être prononcées à l'encontre de Bonduelle par les autorités compétentes. Des actions judiciaires en réparation, y compris via des actions de groupe, pourraient être intentées contre Bonduelle, entraînant à leur tour d'éventuelles conséquences financières.

Enfin, qu'elle soit basée sur des faits avérés ou non ou seulement perçus, une crise médiatique peut survenir. L'origine de cette crise médiatique peut aller de la simple critique sur les réseaux sociaux à la publicité néfaste par des autorités compétentes.

Dans ces cas, la confiance dans les produits du groupe serait entachée, en externe et en interne, y compris sur des produits non concernés.

Les ventes et le chiffre d'affaires de Bonduelle pourraient être affectés.

L'attractivité de Bonduelle en tant qu'employeur, émetteur et marque pourrait être atteinte.

La valeur créée par Bonduelle, et partagée avec ses parties prenantes (notamment les fournisseurs, les clients distributeurs et les actionnaires) diminuerait.

Gestion du risque

La qualité des produits, la sécurité des aliments et le respect des lois et règlements en la matière constituent les préoccupations majeures de Bonduelle de l'amont à l'aval.

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses. La politique de gestion des risques du groupe vise notamment à maîtriser les processus agronomiques, industriels et de distribution pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits.

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits, Bonduelle s'appuie sur sa Charte d'approvisionnement agronomique interne qui encadre les relations avec les producteurs pour garantir la qualité des produits, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques. Cette charte constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend du semis à la récolte afin que soit respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle et portant sur différents domaines, tels que la sélection des parcelles, le choix des variétés et la conduite des cultures. Les fournisseurs et autres sous-traitants de fabrication répondent quant à eux à des cahiers des charges très strictes concernant la qualité et la sécurité.

Par ailleurs, les dispositifs de maîtrise et de contrôle des risques, développés dans tout le groupe, permettent de maîtriser la qualité, la traçabilité et la sécurité des produits.

Dans chaque région est établi un système de management de la qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, frais, etc.) et du contexte, notamment réglementaire, propre aux différentes implantations géographiques et aux caractéristiques des produits.

Des plans de contrôle qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux :

- contrôle à réception des matières premières « végétaux », ingrédients et autres entrants de toute nature (eau, gaz notamment) et achats d'autres natures (emballages) ;
- contrôle de la qualité à toutes les étapes de production et des paramètres de sécurité alimentaire ;
- contrôles finaux des produits avant expédition.

Les procédés de fabrication de Bonduelle assurent en outre la traçabilité des végétaux et de tout élément composant ou étant en contact avec les produits (y compris emballages) utilisés aux produits finis, depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Cet engagement se traduit par un programme d'investissements conséquent en la matière.

Enfin, la sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité. Bonduelle a mis en place les moyens de maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP et plan de maîtrise sanitaire) lors des différents stades de l'élaboration des produits.

Un programme de contrôles et d'audits est appliqué par Bonduelle sur tous ses sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes. Il en est de même chez nos sous-traitants de fabrication.

Les usines Bonduelle sont également soumises à des démarches de certification. 96 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification qualité.

Bonduelle dispose d'un dispositif de gestion de crise permettant la formation d'une task force impliquant les différentes fonctions de l'entreprise, et le cas échéant des représentants des fournisseurs ou clients concernés, ainsi qu'une agence de presse spécialisée.

Dans chaque région, un Comité de Pilotage pour la qualité a été mis en place. Des échanges thématiques entre *business units* ont également lieu.

Par ailleurs, la société dispose de polices d'assurance couvrant les pertes d'exploitation et les surcoûts liés à des problématiques de sécurité et de qualité de produits et de reconstitution d'image de marque de l'entreprise.

RALENTISSEMENT OU ARRÊT DE PRODUCTION EN PÉRIODE DE HAUTE ACTIVITÉ

Description

Une large partie de l'activité de Bonduelle est saisonnière, un ralentissement ou arrêt de production en période de haute activité, en particulier lors de l'arrivée massive de matières premières en usine (périodes de récoltes), pourrait être particulièrement néfaste pour Bonduelle.

Ce risque pourrait trouver sa source dans la destruction d'un outil de production (incendie, explosion, catastrophe naturelle sur un site de production industrielle ou d'une plateforme logistique…), un accident, une pollution ou la présence d'une bactérie nécessitant un traitement spécifique et l'arrêt de l'usine concernée.

L'arrêt ou le ralentissement de la production en période de haute activité aurait des conséquences dommageables pour l'activité et les collaborateurs de Bonduelle (chômage technique), la disponibilité des produits Bonduelle, la réputation du groupe en fonction de l'origine de l'arrêt (ou du ralentissement) et à terme des conséquences sur les résultats du groupe.

Gestion du risque

La protection des actifs stratégiques du groupe, et en particulier des outils de production, fait l'objet d'une attention permanente.

La répartition des sites sur des zones géographiques différentes de la côte ouest des États-Unis à l'Oural, permet de limiter les conséquences d'un ralentissement ou d'un arrêt de production en période de haute activité.

À l'échelle du groupe, une cartographie des sites de production a été réalisée afin d'évaluer le niveau de prévention de chaque site en fonction de son caractère stratégique. Cette cartographie permet de définir le plan de prévention des risques (en particulier incendie). Un programme d'audit, en lien avec nos assureurs, permet de revoir l'évaluation de ces risques. Une équipe dédiée est chargée de s'assurer de l'application du plan de prévention et du suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Les régions mettent en œuvre les plans de maintenance des outils industriels, qui sont revus intégralement entre chaque campagne de récolte. Les sites disposent d'équipes dédiées à la maintenance et à la réparation des outils de production. À la suite des audits pilotés par le groupe, des plans de progrès sont également mis en place.

Par ailleurs, le Groupe Bonduelle dispose de polices internationales d'assurance couvrant les actifs du groupe ainsi que les pertes d'exploitation faisant suite à un sinistre.

DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES TIERS

Description

Concentration de la distribution

Bonduelle vend principalement ses produits aux consommateurs[1] par le biais de la grande distribution, particulièrement concentrée et opérant ses négociations par le biais de centrales d'achats.

Cette situation rend potentiellement le groupe vulnérable lors des négociations commerciales avec un risque de déréférencement.

Dépendance aux fournisseurs et risques sur les matières premières

Le groupe s'approvisionne auprès d'agriculteurs et de fournisseurs externes pour ses matières premières et ses emballages (boîtes métalliques en particulier). Ces approvisionnements se font pour certains achats directs et indirects auprès d'un nombre réduit d'intervenants sur le marché. En cas de défaillance de ces fournisseurs, la recherche d'alternatives pourrait s'avérer complexe et/ou coûteuse, engendrant d'éventuels impacts négatifs sur ses résultats et ses activités.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat du groupe.

Dépendance financière

Bonduelle procède au financement de ses activités ou de croissance externe par l'utilisation de ses ressources propres ou de ressources financières externes, notamment par endettement.

Gestion du risque

La diversification de nos marques et des pays de commercialisation (plus de 100 pays) ainsi que la recherche d'autres circuits de distribution permettent d'atténuer ce risque.

La politique d'approvisionnement du groupe est d'avoir sur les segments les plus restreints plusieurs opérateurs économiques de manière à diminuer les risques.

Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base principalement d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement afin de préserver les équilibres financiers de l'entreprise.

L'actionnaire de référence a défini 3 objectifs dont ceux d'indépendance et de pérennité. Ces objectifs se traduisent par une diversification de ses sources de financements et une gestion équilibrée de son risque de contrepartie entre les acteurs bancaires et non bancaires. Bonduelle gère son risque de liquidité par la mise en place de lignes de crédit confirmées ; cette approche permet également d'offrir une flexibilité optimale des financements du groupe.

1 Activité retail représentant +/- 80 % du chiffre d'affaires du groupe.

Catégorie 2 : Risques liés à la durabilité des ressources naturelles et au changement climatique

- Variabilité climatique
- Appauvrissement des sols et écosystèmes

VARIABILITÉ CLIMATIQUE

Description

L'activité de Bonduelle est étroitement liée aux conditions climatiques, qui influencent directement la disponibilité, la qualité et le prix des matières premières agricoles.

Le changement climatique amplifie cette dépendance : modification des régimes de pluie, épisodes de sécheresse, événements extrêmes, dégradation des sols ou encore disparition de certaines espèces.

Ces phénomènes peuvent fragiliser les cultures face aux maladies et nuisibles, altérer la qualité des récoltes et réduire les rendements.

À moyen terme, certains bassins agricoles pourraient connaître une baisse significative de productivité, entraînant des tensions sur la disponibilité et le coût des matières premières.

Au-delà de l'amont agricole, Bonduelle est également exposé au risque d'interruption de ses activités industrielles ou de celles de ses partenaires (fournisseurs et clients) en cas d'événements climatiques majeurs.

Cette réalité conforte l'importance d'une stratégie ambitieuse d'adaptation face au changement climatique pour assurer la pérennité de nos activités et de nos filières agricoles.

Gestion du risque

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Afin de limiter le risque climatique, le groupe fait également évoluer ses pratiques agricoles : déplacement des zones de culture après évaluation du coût économique et écologique de ces évolutions géographiques, recherche de variétés adaptées à l'évolution du climat, adaptation des dates de semis pour prendre en compte les épisodes de sécheresse, et développement d'une irrigation préservant la ressource hydrique.

Par le biais de sa nouvelle feuille de route agroécologique, Bonduelle vise notamment le déploiement d'une agriculture régénératrice en lien étroit avec ses partenaires agriculteurs (objectif : d'ici à 2030, 80 % des agriculteurs partenaires sont engagés dans une agriculture régénératrice). L'agriculture régénératrice permet de préserver la biodiversité et l'eau, et réduit l'empreinte carbone et l'utilisation des intrants chimiques (voir parties 2.2.1, 2.2.2, 2.2.3, 2.2.4).

Bonduelle a entrepris une analyse approfondie d'adaptation de ses activités face au changement climatique, s'inscrivant dans une démarche globale d'évaluation des risques. Le groupe s'est doté d'un outil lui permettant d'identifier les risques et impacts sur ses opérations agronomiques, notamment les effets des chaleurs persistantes et les modifications des cycles de culture. L'entreprise a catégorisé ces risques en deux types : physiques (liés à l'exposition des actifs), et de transition (impacts directs et indirects sur les coûts et la demande). Cette démarche vise à sensibiliser les parties prenantes internes, à analyser la matérialité financière de l'adaptation climatique sur l'ensemble de la chaîne de valeur, selon divers scénarios climatiques (voir partie 2.2.1) et à développer un plan d'adaptation pour l'ensemble du groupe.

APPAUVRISSEMENT DES SOLS ET ÉCOSYSTÈMES

Description

Les terres cultivées par Bonduelle et ses agriculteurs partenaires sont au cœur de la composition et de la qualité de nos produits.

Face à ces enjeux, Bonduelle a choisi d'accélérer sa transition vers l'agroécologie et des pratiques agricoles plus résilientes. Préserver la fertilité des sols, protéger la biodiversité et sécuriser la disponibilité en eau sont autant de conditions essentielles pour maintenir la qualité et la durabilité de nos filières.

Cette démarche proactive vise à garantir, sur le long terme, la disponibilité des matières premières saines et de qualité, tout en contribuant à la régénération des écosystèmes agricoles.

Gestiondurisque

Pour faire face à ce risque, Bonduelle est implanté dans plusieurs pays et continents. Par ailleurs, Bonduelle fait d'ores et déjà évoluer le choix de variétés cultivées sur les surfaces sujettes à des aléas climatiques récurrents depuis plusieurs années (sécheresse notamment).

En outre, Bonduelle a renouvelé en 2020-2021 sa stratégie agronomique, en définissant sa feuille de route Agro, qui est revue chaque année. Il y réaffirme son engagement à déployer une agriculture régénératrice en lien étroit avec ses agriculteurs partenaires. Ainsi, l'objectif désormais poursuivi par Bonduelle est d'atteindre d'ici à 2030 80 % des agriculteurs partenaires engagés dans une agriculture régénératrice. Pour y parvenir, le Groupe Bonduelle s'appuie sur les relations tissées de longue date avec ses agriculteurs partenaires, notamment au travers de sa Charte d'approvisionnement agronomique.

La feuille de route en faveur d'une agriculture régénératrice pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes est détaillée dans la partie 2.2.4.

Catégorie 3 : Risques liés à la stratégie, à l'organisation et à la conformité réglementaire

- Atteinte à la réputation de Bonduelle
- Risques liés aux systèmes d'information et à leurs défaillances
- Non-conformité à la réglementation (autre que celle liée à la qualité des produits) et risque de pratique anti-concurrentielle
- Répartition géographique des activités
- Protection du savoir-faire
- Santé et sécurité

ATTEINTE À LA RÉPUTATION DE BONDUELLE

Description

La dimension éponyme de « Bonduelle », raison sociale de l'entreprise, nom de famille de l'actionnaire de référence et marque principale du groupe, emporte des responsabilités particulières.

La marque Bonduelle ainsi que les autres marques leaders de son portefeuille (Cassegrain et Globus) font partie du capital intellectuel essentiel de Bonduelle et sont reconnues comme un gage de qualité et de sécurité par les consommateurs.

La réputation de Bonduelle constitue un actif stratégique et un élément de création de valeur.

Cet atout peut constituer une faiblesse en cas d'atteinte aux droits, à l'image et la réputation de Bonduelle, basée sur des faits avérés ou non, quelle que soit sa nature ou son origine, interne ou externe (réseaux sociaux, presse), de bonne ou de mauvaise foi, touchant à l'entreprise, à l'actionnaire de référence, à la marque Bonduelle ou à ses produits.

Les risques associés sont un risque sur l'image de Bonduelle, ses valeurs, son attractivité, et donc à terme éventuellement ses ventes, ses activités et son développement.

Gestion du risque

Bonduelle défend des valeurs fortes au sein de son groupe qui se traduit notamment au travers d'objectifs à long terme (indépendance, pérennité et épanouissement des collaborateurs), d'engagements sociaux, environnementaux et éthiques.

Bonduelle est pionnier dans sa démarche d'entreprise responsable par les 3 piliers de notre B! Pact :

1. *Food* : nous créons des expériences flexitariennes de grande qualité et avons un impact durable sur les habitudes ;
2. *Planet* : nous transformons notre système de production alimentaire, du champ à la fourchette, en un modèle résilient qui contribue à la neutralité carbone ;
3. *People* : nous construisons des parcours professionnels qui ont du sens, riches en développement et inclusifs, chez Bonduelle et au-delà.

Enfin, Bonduelle dispose d'un dispositif de surveillance, de veille, d'analyse, et de gestion des risques concernant sa réputation et son image, notamment sur le web et les réseaux sociaux, permettant d'anticiper les crises potentielles. Bonduelle dispose d'un dispositif de gestion de crise afin de fournir des réponses et de limiter autant que possible les impacts négatifs de ces éléments.

Enfin pour prévenir les sources internes d'atteintes à la réputation, Bonduelle a mis à disposition de ses collaborateurs, ambassadeurs de Bonduelle, un « guide de confidentialité » disponible à tout moment sur l'intranet de l'entreprise. Ceux-ci rappellent les règles fondamentales pour des prises de paroles liées à l'entreprise. Ils apportent notamment des informations liées à l'usage des réseaux sociaux.

Par ailleurs, le groupe bénéficie d'une police d'assurance visant, sous certaines conditions et dans certaines zones, à couvrir les frais de reconstitution de l'image de marque.

RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES D'INFORMATION ET À LEURS DÉFAILLANCES

Description

L'activité de Bonduelle dépend de systèmes d'information, en particulier pour ses activités industrielles (enregistrement des transactions, suivi de stocks, traçabilité des produits…), ses activités commerciales, marketing et financières.

De la dépendance de ces systèmes, les principaux risques sont des risques d'indisponibilité du système (pouvant entraîner un arrêt de production), de perte ou corruption de données et de vol et/ou divulgation de données confidentielles. En effet, en cas d'indisponibilité des systèmes d'information, de perte ou de corruption de données, le travail des équipes internes ou des partenaires de Bonduelle serait impacté quelle que soit l'activité concernée : administrative, commerciale et/ou industrielle (que cette indisponibilité ou cette perte ou corruption ait une origine accidentelle ou malveillante).

En outre, en cas de systèmes d'information non adaptés, arrêt du système, ou perte ou corruption de données, vol et/ou divulgation de données confidentielles, des effets négatifs pourraient apparaître en termes d'organisation. Cela pourrait également avoir des effets néfastes sur la réputation et l'image de Bonduelle, ses marques produit ainsi que sur la marque employeur.

Sous la responsabilité du responsable technique, rattaché à la Direction des systèmes d'information (DSI) du groupe, un plan de secours informatique est défini et mis en œuvre pour les applications et infrastructures les plus critiques, et est testé annuellement. Des projets de renforcement de la fiabilité et de la résilience des infrastructures sont également menés au sein d'un portefeuille de projets cohérent.

Gestion du risque

La cartographie des risques de sécurité des systèmes d'information est revue annuellement, et une politique d'amélioration continue de la sécurité informatique est mise en place.

Sous la responsabilité du responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), rattaché à la Direction des systèmes d'information (DSI) du groupe, des audits de sécurité sont réalisés a minima tous les ans par des auditeurs externes et des contrôles sont effectués par la DSI.

Des plans d'actions et un programme d'investissements sont menés pour renforcer la sécurité et la surveillance des systèmes d'information, ainsi que la protection des données, afin de s'adapter aux évolutions constantes en la matière, pilotés par le RSSI du groupe. L'avancée de ces éléments est présentée annuellement au Comité d'Audit et au Conseil de Surveillance.

Les collaborateurs sont sensibilisés également aux risques d'intrusion ou de malveillance. Des sessions de sensibilisation ainsi que plusieurs guides pratiques de sécurité informatique sont mis à leurs dispositions pour limiter les risques internes de mises à dispositions involontaires d'informations confidentielles ou d'intrusion.

Les politiques de protection des données personnelles du groupe (par exemple celles liées à l'application du RGPD) participent également à la mise en place de mesures organisationnelles et techniques de sécurité adéquates pour la protection des données personnelles et des données de manière générale.

NON-CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION (AUTRE QUE CELLE LIÉE À LA QUALITÉ DES PRODUITS) ET RISQUE DE PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE

Description

Dans le cadre de ses activités, Bonduelle peut être exposé à différents risques de non-conformité à la réglementation, notamment en matière de pratiques anticoncurrentielles, de corruption, d'atteintes graves envers les droits de l'Homme, la santé et la sécurité des personnes, à l'environnement ou encore en matière de réglementation relative à la protection des données personnelles et celles sur les sanctions internationales.

La non-conformité aux lois et réglementations ou bien la mise en cause de la responsabilité de l'entreprise pour des faits relevant de l'entreprise ou de ses partenaires exposeraient Bonduelle à des impacts néfastes sur ses équilibres financiers (sanctions administratives et/ou indemnisations), sa réputation, son attractivité, ses valeurs, ses activités, ses sources de financements et à terme sa croissance, ses résultats et sa capacité à répondre à des appels d'offres ou à se développer.

Gestion du risque

Se donner pour raison d'être de « favoriser la transition vers l'alimentation végétale, pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète », c'est s'investir dans la protection de son environnement et la défense de ses engagements sociaux et éthiques en cohérence avec les objectifs de l'actionnaire de référence et les sept valeurs du Groupe Bonduelle.

L'engagement du Groupe Bonduelle en matière d'éthique des affaires se concrétise par la volonté de respecter les lois et les règlements, la définition de valeurs fortes, un engagement dans la lutte contre la corruption et la mise à disposition d'outils pour que chaque collaborateur puisse disposer de moyens pour défendre et maintenir l'éthique dans les affaires et ainsi agir avec conviction de manière responsable.

Bonduelle a déployé une Charte éthique et un Guide de prévention de la corruption et du trafic d'influence, ainsi que des procédures associées à destination des collaborateurs et parties prenantes, et plus globalement différents programmes répondant aux réglementations relatives à la lutte contre la corruption, au devoir de vigilance, à la protection des données personnelles et la prévention des pratiques anti-concurrentielles. Le déploiement et le suivi de ces programmes se sont poursuivis au cours de l'exercice 2024-2025. Par ailleurs, le Groupe Bonduelle veille en permanence au respect des sanctions internationales applicables.

Enfin, un système d'alerte a été mis en place afin de permettre à tous les collaborateurs et aux parties prenantes de signaler de manière confidentielle tout acte ou comportement qui ne respecterait pas les lois et réglementations, ou qui ne serait pas en adéquation avec les valeurs de Bonduelle (voir 2.6.5).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIVITÉS

Description

Bonduelle est implanté agro-industriellement dans 12 pays et réalise des ventes et/ou des achats dans plus de 100 pays. Ainsi, Bonduelle a réalisé 61,5 % de son chiffre d'affaires 2024-2025 en Europe, 26,3 % aux États-Unis, 9,7 % dans la zone Eurasie et 2,5 % à l'export. Un bouleversement des conditions économiques, politiques ou réglementaires, ou une crise dans certains des pays dans lesquels Bonduelle est présent exposerait Bonduelle à des risques pour son activité, son patrimoine, ses collaborateurs, sa situation financière et sa réputation.

Gestion du risque

Le développement international de Bonduelle induit une répartition géographique, diversifiant et limitant la concentration de ce risque dans un pays donné.

Lorsqu'un risque pays est identifié, la Direction des assurances du Groupe Bonduelle recherche, dans la mesure du possible, des polices d'assurance permettant d'en limiter l'impact financier.

Les risques pays potentiels sont également intégrés lors du choix des investissements et de la localisation des actifs industriels, scientifiques et commerciaux : facilité des échanges, stabilité politique, protection de la propriété intellectuelle, etc.

PROTECTION DU SAVOIR-FAIRE

Description

Doté d'une histoire agro-industrielle de plus de 170 années, Bonduelle s'est enrichi d'un savoir-faire agricole et industriel unique.

En outre, via sa stratégie tournée vers l'innovation et la R&D, de nouveaux procédés techniques et savoir-faire sont développés et acquis tous les jours.

Dans un contexte économique très concurrentiel, un environnement complexe et changeant, la protection et le maintien de la confidentialité et de la disponibilité des ressources, savoirs, savoir-faire techniques de Bonduelle sont essentiels.

La divulgation de ces savoir-faire et/ou leur perte présente un risque de contentieux et pourrait avoir un impact, selon les marchés concernés, sur la compétitivité, la stratégie, la pérennité, l'activité et à terme les résultats de Bonduelle.

Gestion du risque

La protection du savoir-faire est au cœur de la stratégie du groupe. Afin de protéger et de pérenniser ses atouts, Bonduelle a établi une cartographie de ses savoir-faire critiques et/ou uniques.

Elle applique une politique active de continuité de ses savoir-faire afin de s'assurer de la pérennité et de la transmission de ces derniers et protège ses ressources et innovations via des outils juridiques tels que des accords d'exclusivité et de non-concurrence, des dépôts de dessins et modèles ou encore de brevets.

Cette politique se traduit également par des actions de sensibilisation et de prévention des risques de fuites ou de pertes d'information (guide de confidentialité).

Enfin, Bonduelle met en application une politique volontaire de protection, de fidélisation et de plans de succession de ses personnes clés.

SANTÉ SÉCURITÉ

Description

Avec plus de 9 000 collaborateurs au 30 juin 2025, dont de nombreux saisonniers, et une activité industrielle, Bonduelle est exposé à des risques concernant la santé et la sécurité des personnes, le dialogue social et le recrutement des personnes.

Au sein des activités agricoles, industrielles administratives ou commerciales du Groupe Bonduelle peuvent survenir des accidents induisant un arrêt du travail pour les collaborateurs du groupe, les travailleurs temporaires. Ces accidents peuvent être occasionnés par le maniement des outils industriels mis en œuvre dans le cadre des activités du groupe, par des défaillances techniques, humaines ou organisationnelles.

Le Groupe Bonduelle déploie des politiques de santé et de sécurité exigeantes dans chacun de ses sites, et s'est donné pour objectif de viser zéro accident du travail avec arrêt.

Les accidents du travail peuvent avoir des répercussions sur l'intégrité physique et/ou psychologique des travailleurs, ce qui aurait des conséquences sur les ressources humaines et l'organisation du travail de Bonduelle.

Avec la crise de la Covid-19, de nouveaux risques sur la santé, y compris psychosociaux, et sur le dialogue social ont pris de l'ampleur. Le nécessaire maintien de l'activité liée à la production de produits de première nécessité telle que celle de Bonduelle favorise aussi l'exposition aux risques sanitaires des salariés participant directement à la production ou à l'acheminement des matières premières ou produits en amont et en aval.

Gestion du risque

En cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire de référence du groupe, et au même titre que la pérennité et l'indépendance, l'épanouissement des collaborateurs est au cœur du projet d'entreprise de Bonduelle.

Le respect des règles du droit du travail est une priorité. Bonduelle illustre sa volonté d'aller encore plus loin dans ses actions dédiées à la sécurité, au bien-être, à l'égalité des chances, à la diversité et à la mobilité interne.

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique ou mental, notamment au travers d'actions de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail.

Les procédures relatives à la sécurité des employés du Groupe Bonduelle (voir 2.3.1) mettent en avant trois principes fondamentaux qui guident toute la démarche du groupe :

- tous les accidents sont évitables, l'atteinte du « zéro accident » est donc un choix ;
- la responsabilisation, notamment par la formation, est la base d'une démarche sécurité ;
- travailler de façon sécuritaire est une condition d'emploi chez Bonduelle, la productivité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

Le Comité de Pilotage Santé Sécurité Groupe a été renommé et son action réorientée au cours de l'exercice 2019-2020. Les recommandations et les initiatives du *Global Safety Leadership Council* (GSLC) sont passées en revue et parrainées par le *Global Executive Leadership Team* dans le but de promouvoir les meilleures pratiques dans toutes les *business units*. Le GSLC, composé de six représentants des membres des *business units*, fournit des informations sur les tendances et les initiatives au réseau santé sécurité, via la communauté B! Safe sur l'intranet du groupe (accessible à l'ensemble des collaborateurs du groupe) et via les 46 coordinateurs santé-sécurité au sein du groupe. Un reporting mensuel est effectué au niveau du groupe et est revu par la Direction générale.

Enfin, tous les collaborateurs sont formés à la sécurité sur le site et de façon adaptée à leur poste.

Catégorie 4 : Risques exogènes

- Cybercriminalité
- Environnement économique, financier et géopolitique

CYBERCRIMINALITÉ

Description

L'activité de Bonduelle dépend de systèmes d'information. Les principaux risques liés à la dépendance de ces systèmes sont notamment le risque de fraude, d'attaques informatiques et de tentatives d'intrusion pouvant conduire à l'indisponibilité d'un système d'information, à l'altération, la perte, la divulgation ou la destruction d'informations et éventuellement à la prise en main de machines connectées à un réseau par un cybercriminel, à la détérioration ou à la perte de disponibilité et de sécurité des infrastructures et services ainsi que la baisse ou l'absence de disponibilités, d'intégrité et de confidentialité des données.

Ce risque de fraude ou de cybercriminalité augmente statistiquement en temps de crises et d'incertitudes, par exemple lors de tensions géopolitiques importantes.

En cas d'attaques malveillantes, les conséquences peuvent aller jusqu'à l'arrêt d'activité partiel ou total engendrant des impacts financiers majeurs.

En outre, en cas de pertes de données ou de violation de données personnelles, la réputation et l'image de Bonduelle pourraient être atteintes, ce même en l'absence de faute.

Gestion du risque

La sécurité informatique est une priorité de la Direction des systèmes d'information et se traduit notamment par la mise en place de politiques et procédures, de systèmes spécifiques et de ressources humaines dédiées, et de campagnes de sensibilisation des collaborateurs. Par ailleurs, des audits sécurité suivis de plan d'actions et programmes d'investissement sont pilotés dans une logique de contrôle et d'amélioration continue. (Voir « Risques liés aux systèmes d'information et à leurs défaillances ».)

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET GÉOPOLITIQUE

Description

Compte tenu des implantations de Bonduelle, les salariés et les activités du groupe peuvent subir directement ou indirectement les effets d'une période d'instabilité économique, politique ou financière dans certaines zones (guerre, révolution, conflits sociaux majeurs, dévaluation, crise financière, tensions géopolitiques, pandémie mondiale, tarissement des financements des agriculteurs, etc.).

Un bouleversement des conditions économiques, politiques, sociales, sanitaires ou réglementaires exposerait Bonduelle à des risques pour son activité, son patrimoine, ses collaborateurs, sa situation financière et sa réputation.

Gestion du risque

Le développement international de Bonduelle induit une répartition géographique, diversifiant et limitant la concentration de ce risque dans un pays donné.

Les risques pays potentiels sont également intégrés lors du choix des investissements et de la localisation des actifs industriels, scientifiques et commerciaux : facilité des échanges, stabilité politique, protection de la propriété intellectuelle, etc.

Lorsqu'un risque pays est identifié, la Direction des assurances du Groupe Bonduelle recherche, dans la mesure du possible, des polices d'assurance permettant d'en limiter l'impact financier.

Activité du Groupe Bonduelle en Russie

Bonduelle a pour mission d'assurer l'accès de la population aux denrées alimentaires, dans ses différents pays d'implantation, en cela compris l'Ukraine, la Russie et les pays voisins. Au cours de l'exercice 2024-2025 le Groupe Bonduelle a poursuivi son activité en Russie via ses filiales russes, en veillant à la sécurité de ses collaborateurs, ainsi qu'au respect des sanctions internationales. À ce titre, le groupe a obtenu en juin 2024 des dérogations de la part de la Direction Générale du Trésor (DGT), lui permettant la poursuite de ses activités en Russie. Une demande de prolongation de ladite dérogation a été faite au cours de l'exercice auprès de la DGT. Le groupe a maintenu à l'arrêt son usine située dans la région de Belgorod au cours de l'exercice et les solutions alternatives mises en place, en 2022-2023, se sont poursuivies.

Le groupe est mobilisé, dans ce contexte complexe, qui exige une réévaluation permanente des conditions de ses opérations.

C'est dans ce cadre que des réunions de pilotage ont lieu périodiquement et que l'impact de la situation sur ses activités, notamment en Russie, est réévalué de manière régulière.

Impact limité des nouvelles mesures douanières américaines : Le changement de la politique douanière aux États-Unis a un impact limité pour Bonduelle. En effet, il n'affecte que d'éventuels produits importés pour une commercialisation locale, ce qui représente une part extrêmement marginale de l'activité du groupe. Le modèle économique de Bonduelle Americas repose en effet sur une organisation fortement locale : les salades sont achetées aux États-Unis, conditionnées sur place puis vendues sur le marché américain.

4.3 RISQUES FINANCIERS, JURIDIQUES ET POLITIQUE DE COUVERTURE

Bonduelle est confronté à certains risques financiers et juridiques autres que ceux exposés dans la section 4.2 Facteurs de risques et pour lesquels le risque net est très faible en raison notamment d'une politique de maîtrise de risques et d'une politique de couverture.

4.3.1 Risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. Le Directeur financier valide, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur des financements et de la trésorerie, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

4.3.1.1 Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 8.6 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2025).

Les filiales de Bonduelle en Russie disposent, au 30 juin 2025, de lignes de financement locales immédiatement mobilisables pour financer les opérations courantes en Russie dans le respect des sanctions internationales.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3.1.2 Risques de marché

RISQUE DE CHANGE

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2024-2025, 60,8 % de son chiffre d'affaires et 95,5 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro ; le cadrage actif/passif des financements est effectué par adossement naturel ou par mise en place d'instruments financiers.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 8.2 et 8.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2025.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux (*swaps*).

Par ailleurs, en application de la norme IFRS 9, les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir un impact sur les résultats et les capitaux propres consolidés du groupe. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 8.2 et 8.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2025.

Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché, influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achats du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, principalement sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Toutefois, la résilience de la rentabilité opérationnelle courante du Groupe Bonduelle démontre sa capacité globale à répercuter la hausse des coûts de matières premières dans les prix de vente.

Afin de se prémunir contre la volatilité des matières premières énergétiques, dont l'électricité et le gaz, le Groupe Bonduelle a déployé un cadre de gestion permettant de suivre ces expositions sur plusieurs années et recommandé aux filiales des achats physiques (achat de quantités à prix fixes) directement auprès des fournisseurs de gaz et électricité.

Gestion des capitaux propres et dividendes

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur, de distribution de dividendes pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2025 s'élèvent à 609,3 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera, à l'Assemblée Générale du 4 décembre 2025, un dividende de 0,25 euro par action. Sur la base des actions portant jouissance au 1er juillet 2025, soit 32 630 114 actions, le montant de la distribution de dividendes proposé au vote de l'Assemblée Générale s'élèvera à 8 158 milliers d'euros.

Le dividende par action proposé lors de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2024 au titre de l'exercice au 30 juin 2024 s'élevait à 0,20 euro par action.

4.3.2 Risques sur actions

La société peut être amenée à agir chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres voté par les actionnaires. Les objectifs de la société sont par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un Prestataire de services d'investissement (PSI) ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Dans ce cadre, au 30 juin 2025, la société détenait 546 404 actions propres. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en réduction des capitaux propres. La société n'est par ailleurs pas exposée au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en SICAV actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

4.3.3 Risques juridiques

4.3.3.1 Risques liés à l'activité agro-industrielle et commerciale

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à des réglementations mises en place par les États ou organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les principaux risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires. Bonduelle estime avoir mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

4.3.3.2 Propriété intellectuelle et industrielle

La propriété intellectuelle fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes internes assistées de conseils en propriété industrielle assurent la surveillance des marques du Groupe Bonduelle, procèdent aux dépôts et aux renouvellements, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

4.3.3.3 Autres risques

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe en dehors de celles qui seraient mentionnées à la note 12.2 de l'annexe des comptes consolidés.

4.3.4 Couverture des risques non financiers

Les politiques de l'entreprise sont au service de trois objectifs stratégiques fixés par l'actionnaire de référence dont la stabilité dans le temps garantit la vision à long terme : pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs.

La politique de couverture des risques non financiers a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en termes d'investissement, au niveau de nos outils de production, de l'évolution de nos process, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes :

Évaluation des risques

La Direction des assurances, qui fait partie de la Direction financière du groupe, est chargée d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles et établit une cartographie révisée annuellement. Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction générale. Les programmes d'assurance sont négociés par la Direction des assurances et placés auprès de contreparties de premier rang.

Transfert des risques

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, il a été mis en place des programmes mondiaux intégrés visant à transférer ces risques au marché de l'assurance :

- compte tenu de la dispersion géographique et de la taille de nos sites industriels ainsi que du niveau des franchises, l'ensemble des risques dommages directs a été transféré ;
- pour les autres risques, des programmes de couverture ont été mis en place dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance, et dans certains cas, en certaines circonstances, le groupe peut être amené à souscrire des polices locales.

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance ont également été souscrits.

Les principaux programmes, de l'exercice 2024-2025, sont résumés dans le tableau suivant :

Risques	Franchise	Assureurs
Dommage/Perte d'exploitation	200 K€ à 750 K€ selon les sites	AXA XL
	5 jours de Perte d'exploitation avec un minimum de 150 K€	RSA
		MSIG
		Swiss Re
		Helvetia
		Groupama
		Berkshire Hathaway
Responsabilité civile	25 K€	Chubb
Contamination et image de marque	1 000 K€	Chubb
Risque crédit		Atradius

En ce qui concerne la mise en place d'une couverture des risques au-delà des programmes d'assurance ci-dessus, Bonduelle a poursuivi la démarche *via* sa société de réassurance, Bonduelle Ré dont le siège social est à Villeneuve d'Ascq (France) rue Nicolas Appert. Cette société de réassurance a reçu l'agrément le 18 juin 2021.

Docusign Envelope ID: 7BD9323D-54BA-4449-A41B-3B7C9ADB0282

BONDUELLE
Société en commandite par actions au capital de 57 102 699,50 euros
Siège social : La Woestyne, 59173 Renescure
447 250 044 R.C.S Dunkerque

EXTRAIT

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 4 DÉCEMBRE 2025

Le jeudi quatre décembre deux-mille-vingt-cinq à dix-sept heures, les actionnaires de la société BONDUELLE, société en commandite par actions, au capital de 57 102 699,50 euros, dont le siège social est situé à La Woestyne à Renescure (59153), se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège administratif de la société sis Rue Nicolas Appert à Villeneuve d'Ascq (59650), sur convocation de la Gérance, par avis de convocation publié au BALO n°138 et dans la Voix Du Nord, journal d'annonces légales du 17 novembre 2025, ainsi que par courrier pour les actionnaires inscrits au nominatif.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents, ainsi que les représentants et mandataires des actionnaires non présents. Les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote à distance sont annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée procède immédiatement à la composition du bureau.

Monsieur Jean-Pierre VANNIER, Président du Conseil de Surveillance, préside la séance.

La société PIERRE ET BENOIT BONDUELLE SAS, représentée par Monsieur Félix BONDUELLE et le fonds BONDUELLE VALEURS, représenté par Monsieur Olivier TOUCHAUD, deux actionnaires présents représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés aux fonctions de scrutateurs, ce qu'ils acceptent.

Monsieur Grégory SANSON est nommé Secrétaire de séance.

Après avoir constaté la composition du bureau, le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que deux cent quatre-vingt (280) actionnaires, représentant quinze millions trois cent dix mille trente-sept (15 310 037) actions, sur les 32 202 292 actions ayant le droit de vote, sont présents, régulièrement représentés ou ont adressé leur formulaire de vote par correspondance, soit 47,55 % des actions ayant le droit de vote. La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau.

Ces 15 310 037 actions représentent 27 474 236 droits de vote. Étant précisé que 427 822 actions sont privées de droits de vote, conformément à la réglementation.

Le Président constate que l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Est, en outre, constatée la présence du cabinet GRANT THORNTON et du cabinet DELOITTE & ASSOCIES, Commissaires aux comptes titulaires.

Le président dépose, ensuite, sur le bureau, pour être mis à disposition des actionnaires, les documents suivants :

- L'avis de réunion paru au BALO n° 128 du 24 octobre 2025 ;

Docusign Envelope ID: 7BD9323D-54BA-4449-A41B-3B7C9ADB0282

- L'exemplaire du journal de la Voix du Nord daté du 17 novembre 2025 dans lequel l'avis de convocation a été publié et l'avis de convocation paru au BALO n° 138 du 17 novembre 2025 ;
- Les copies des lettres de convocation envoyées aux Commissaires aux Comptes, ainsi que les récépissés postaux des lettres recommandées ;
- La copie de la brochure de convocation, incluant le projet de texte des résolutions, adressée aux actionnaires au nominatif ;
- Les procurations et les formulaires de vote à distance ;
- L'exposé des motifs ;
- Le Document d'enregistrement universel 2024 - 2025 ;
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Les statuts de la société.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le rapport de la Gérance, les rapports des Commissaires aux comptes et le projet de texte des résolutions ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi.

Le Président rappelle, ensuite, que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

A caractère ordinaire :

(...)

- Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende ;

(...)

- Pouvoirs en vue des formalités.

Madame Céline BARRAL, Directrice de la stratégie, des marques et de l'impact, Monsieur Grégory SANSON, Directeur financier, et Monsieur Xavier Unkovic, Directeur général de Bonduelle SA, présentent le rapport de la Gérance.

Ensuite, le Président présente le rapport sur le Gouvernement d'entreprise et les observations du Conseil de Surveillance. Monsieur Jean-Michel THIERRY, président du Comité d'audit, présente, quant à lui, les travaux du Comité d'audit au cours de l'exercice écoulé.

Enfin, les Commissaires aux comptes présentent leurs rapports.

Messieurs Félix BONDUELLE et Grégory SANSON précisent qu'aucune question écrite de la part des actionnaires n'a été reçue.

Sont, ensuite, annoncés les résultats du vote des résolutions.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

(...)

Docusign Envelope ID: 7BD9323D-54BA-4449-A41B-3B7C9ADB0282

Troisième résolution - Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 qui s'élève à 61 090 232,08 euros, augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de 370 492 746,48 euros, de la manière suivante :

Origine	**Montant (en EUR)**
Résultat de l'exercice	61 090 232,08
Report à nouveau	370 492 746,48
Total à affecter	431 582 978,56
Affectation	**Montant (en EUR)**
Affectation à l'Associé commandité	610 902,32
Dividendes aux actionnaires [1]	8 157 528,50
Report à nouveau	422 814 547,74
Total affecté	431 582 978,56

[1] *Pour un total de 32 630 114 actions*

L'Assemblée Générale constate que le dividende brut revenant à chaque action s'élève à 0,25 euros.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis, soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (article 200 A, 13, et 158 du Code général des impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Le détachement du coupon interviendra le 6 janvier 2026 et le paiement des dividendes sera effectué le 8 janvier 2026.

En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 32 630 114 actions composant le capital social au 26 septembre 2025, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividendes et revenus, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	**Revenus éligibles à la réfaction**		**Revenus non éligibles à la réfaction**
	Dividendes	**Autres revenus distribués au Commandité**	
2021-2022	9 789 034,20 EUR[1] soit 0,30 EUR par action[2]	272 273,74 EUR	

Docusign Envelope ID: 7BD9323D-54BA-4449-A41B-3B7C9ADB0282

2022-2023	8 157 528,50 EUR[1] soit 0,25 EUR par action[2]	247 170,44 EUR	
2023-2024	6 526 022,80 EUR [1] soit 0,20 EUR par action[2]	259 339,58 EUR	

[1] *Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau*
[2] *Pour un total de 32 630 114 actions*

Cette résolution est adoptée à la majorité requise des voix exprimées par 29 295 214 voix pour, 130 840 voix contre et 200 abstentions.

(...)

Vingtième résolution - Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise des voix exprimées par 27 474 036 voix pour, 200 voix contre et 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau constitué.

Pour extrait certifié conforme

Le Gérant
PIERRE ET BENOIT BONDUELLE SAS
Monsieur Félix BONDUELLE

Signé par :
Félix Bonduelle
B5344D93A83B469...

Chapitre 5

Comptes consolidés

2 204 M€

de chiffre d'affaires

52

entités consolidées

3,8 %

de marge opérationnelle courante

5.1	Compte de résultat consolidé	216
5.2	Bilan consolidé	217
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé	218
5.4	Variation des capitaux propres consolidés	219
5.5	Annexe aux comptes consolidés annuels	220
5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	266

POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS SUR BONDUELLE.COM

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2024[1]	Au 30/06/2025
Chiffre d'affaires	**6.1**	**2 223 413**	**2 203 761**
Achats et charges externes	6.2	(1 586 431)	(1 568 031)
Charges de personnel	7.1	(462 055)	(470 320)
Amortissements et pertes de valeur		(77 288)	(85 195)
Autres produits opérationnels	6.3	26 426	34 320
Autres charges opérationnelles	6.3	(40 699)	(30 768)
Résultat opérationnel courant	**6.1**	**83 366**	**83 767**
Éléments non récurrents	6.4 & 6.1	(139 738)	(10 799)
Résultat opérationnel	**6.1**	**(56 373)**	**72 968**
Coût de l'endettement financier net		(30 161)	(27 658)
Autres produits et charges financiers		(3 843)	(7 474)
Résultat financier	**8.2**	**(34 004)**	**(35 132)**
Résultats des sociétés mises en équivalence	4.2	3 584	1 977
Résultat avant impôts		**(86 792)**	**39 813**
Impôts sur le résultat	9.1	(21 278)	(20 093)
Résultat net des activités poursuivies		**(108 070)**	**19 720**
Résultat net des activités non poursuivies	5	(11 702)	(31 198)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**(119 772)**	**(11 478)**
— Part du groupe		(119 744)	(11 478)
— Part des minoritaires		(28)	0
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	**10**	**(3,74)**	**(0,36)**
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	**10**	**(3,64)**	**(0,34)**

1 En application de la norme IFRS 5, le résultat net des activités destinées à être cédées est présenté sur la ligne distincte du compte de résultat « résultat net des activités non poursuivies » pour les exercices présentés. L'impact de l'application d'IFRS 5 sur les données publiées en juin 2024 et juin 2025 est présenté en note 5.

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Résultat net de la période	**(119 772)**	**(11 478)**
Dont reclassable en résultat	**(5 580)**	**(12 951)**
Couverture de flux de trésorerie	(4 883)	(2 589)
Écarts de conversion	(1 958)	(11 031)
Impact fiscal	1 262	669
Dont non reclassable en résultat	**(165)**	**(400)**
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(424)	(532)
Impact fiscal	109	132
Pertes et gains latents sur actifs financiers	150	0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	**(5 745)**	**(13 352)**
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	**(125 517)**	**(24 830)**
— Dont quote-part du groupe	(125 489)	(24 830)
— Dont quote-part des minoritaires	(28)	0

5.2 BILAN CONSOLIDÉ

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Actifs non courants	**6.1**	**879 322**	**872 740**
Autres immobilisations incorporelles	11.2	51 499	49 772
Goodwill	11.1	256 876	228 426
Immobilisations corporelles	11.3	382 298	366 249
Droits d'utilisation	11.4	68 809	98 648
Titres mis en équivalence	4.2	97 442	95 428
Autres actifs financiers non courants	8.4	3 349	2 593
Impôts différés	9.1	14 338	18 269
Autres actifs non courants	8.3	4 712	13 355
Actifs courants		**1 059 506**	**1 119 479**
Stocks et encours	6.5	720 881	768 283
Clients et autres débiteurs	6.6	305 533	284 969
Créances d'impôt		11 026	8 264
Autres actifs courants	8.3	5 223	9 623
Autres actifs financiers courants	8.3	630	2 047
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.6	16 212	10 798
Actifs courants hors actifs détenus en vue de la vente		**1 059 506**	**1 083 984**
Actifs détenus en vue de la vente	**5.2**	**0**	**35 496**
TOTAL ACTIF		**1 938 828**	**1 992 220**

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Capitaux propres, part du groupe		**640 157**	**609 313**
Capital social		57 103	57 103
Primes liées au capital		40 103	40 103
Réserves consolidées		542 951	512 108
Intérêts minoritaires		**(9)**	**(18)**
Capitaux propres		**640 148**	**609 295**
Passifs non courants		**472 773**	**427 653**
Dettes financières	8.6	340 898	278 870
Dettes de location	8.6	58 369	89 261
Engagements envers le personnel	7.2	23 358	22 711
Autres provisions non courantes	12.1	11 670	7 501
Impôts différés	9.1	1 075	116
Autres passifs non courants	8.3	37 403	29 194
Passifs courants		**825 908**	**955 272**
Dettes financières courantes	8.6	162 506	198 914
Dettes de location courantes	8.6	17 862	17 167
Provisions courantes	12.1	12 025	15 806
Fournisseurs et autres créditeurs	6.7	631 567	636 842
Dettes d'impôt		1 054	726
Autres passifs courants	8.3	894	564
Passifs courants hors passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente		**825 908**	**870 019**
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente	**5.2**	**0**	**85 254**
TOTAL PASSIF		**1 938 828**	**1 992 220**

5.3 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Résultat net des activités poursuivies		**(108 070)**	**19 720**
Résultat des sociétés mises en équivalence		(3 594)	(1 977)
Amortissements et perte de valeur		206 938	86 512
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie		497	(513)
Impôt différé	9.1	(421)	5 142
Intérêts courus		(635)	230
Marge brute d'autofinancement		**94 725**	**109 114**
Variation du besoin en fonds de roulement	6.5 & 6.6 & 6.7	(96 336)	(11 941)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies		**(1 611)**	**97 173**
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités non poursuivies	**5**	**(8 217)**	**(29 675)**
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		**(9 828)**	**67 498**
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		0	0
Cession de sociétés consolidées, sous déduction de la trésorerie cédée		0	4 839
Investissements industriels et acquisition d'actifs incorporels[1]	11.2 & 11.3	(84 167)	(82 325)
Investissements financiers		0	0
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers[2]	6.3	3 071	1 960
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées		0	(84)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies		**(81 096)**	**(75 610)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités non poursuivies	**5**	**(3 725)**	**12 789**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		**(84 821)**	**(62 821)**
Transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle		(1 620)	102
(Acquisition) Cession d'actions propres		742	636
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an	8.6	71 306	(63 998)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	8.6	49 607	59 117
Augmentation (Diminution) des dettes de location	8.6	(21 166)	(20 530)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires		(8 259)	(6 675)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies		**90 610**	**(31 349)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités non poursuivies	**5**	**9 853**	**22 239**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**100 462**	**(9 110)**
Incidence des variations des taux de change		1 391	(981)
VARIATION DE TRÉSORERIE		**7 205**	**(5 414)**
— Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		9 007	16 212
— Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		16 212	10 798
VARIATION DE TRÉSORERIE		**7 205**	**(5 414)**

1 Les investissements correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles décrites dans les notes 3.4.1.2 et 3.4.2 auxquelles s'ajoute la variation des dettes fournisseurs associées présentées dans la note 6.7.

2 Les cessions d'immobilisations correspondent au produit reçu diminué des avances et acomptes sur immobilisations.

5.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conversion	Résultats accumulés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 30 juin 2023	**32 630 114**	**57 103**	**40 103**	**(1 199)**	**(10 738)**	**(106 262)**	**795 455**	**774 462**	**(6)**	**774 456**
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(315)		(1 958)	(3 471)	(5 745)	0	(5 745)
Résultat 30/06/2024							(119 744)	(119 744)	(28)	(119 772)
Attribution gratuite d'actions							(485)	(485)	0	(485)
Puts sur minoritaires							0	0	28	28
Actions Propres					639		(86)	552	0	552
Autres							(624)	(624)	(3)	(627)
Dividendes versés							(8 259)	(8 259)	0	(8 259)
Capitaux propres au 30 juin 2024	**32 630 114**	**57 103**	**40 103**	**(1 514)**	**(10 099)**	**(108 220)**	**662 784**	**640 157**	**(9)**	**640 148**
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(400)		(11 031)	(1 920)	(13 352)	0	(13 352)
Résultat 30/06/2025							(11 478)	(11 478)	0	(11 478)
Attribution gratuite d'actions							19	19	0	19
Variation de périmètre				50			0	50	0	50
Actions Propres					495		104	599	0	599
Autres							(8)	(8)	(10)	(17)
Dividendes versés							(6 675)	(6 675)	0	(6 675)
Capitaux propres au 30 juin 2025	**32 630 114**	**57 103**	**40 103**	**(1 865)**	**(9 604)**	**(119 251)**	**642 827**	**609 313**	**(18)**	**609 295**

5.5 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Sommaire

NOTE 1 Informations générales 221
- 1.1. Informations relatives au groupe et modalités d'élaboration 221
- 1.2. Référentiel comptable appliqué 221

NOTE 2 Faits marquants de l'exercice 221
- 2.1. Cession de l'activité salade en sachet en France et en Allemagne 221

NOTE 3 Principes comptables 222
- 3.1. Méthodes de consolidation 222
- 3.2. Information sectorielle 222
- 3.3. Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères 222
- 3.4. Principes comptables des actifs et passifs 223
- 3.5. Prise en compte des effets du changement climatique 229

NOTE 4 Périmètre de consolidation 229
- 4.1. Variation du périmètre de consolidation 229
- 4.2. Sociétés mises en équivalence 229

NOTE 5 Actifs destinés à être cédés et activités non poursuivies 230
- 5.1. Application de la norme IFRS 5 230
- 5.2. Informations comparatives 230

NOTE 6 Données opérationnelles et éléments non récurrents 233
- 6.1. Information sectorielle 233
- 6.2. Achats et charges externes 234
- 6.3. Autres produits et autres charges opérationnels 235
- 6.4. Éléments non récurrents 235
- 6.5. Stocks et encours 235
- 6.6. Clients et autres débiteurs 236
- 6.7. Fournisseurs et autres créditeurs 237

NOTE 7 Charges, effectifs et avantages du personnel 238
- 7.1. Rémunérations et effectifs 238
- 7.2. Engagements envers le personnel 238
- 7.3. Paiements fondés sur des actions 240

NOTE 8 Financement et instruments financiers 241
- 8.1. Gestion des risques financiers 241
- 8.2. Résultat financier 242
- 8.3. Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie 244
- 8.4. Autres actifs financiers non courants 246
- 8.5. Instruments financiers dérivés 247
- 8.6. Endettement net 249

NOTE 9 Impôt sur le résultat 252
- 9.1. Impôt sur le résultat 252

NOTE 10 Résultat par action 253

NOTE 11 Immobilisations incorporelles et corporelles 254
- 11.1. Goodwill 254
- 11.2. Autres immobilisations incorporelles 255
- 11.3. Immobilisations corporelles 256
- 11.4. Droits d'utilisation 258

NOTE 12 Autres provisions et passifs éventuels 260
- 12.1. Autres provisions 260
- 12.2. Risques et litiges 260
- 12.3. Engagements conditionnels et éventualités 261

NOTE 13 Autres informations 262
- 13.1. Honoraires des Commissaires aux Comptes 262
- 13.2. Transactions avec les parties liées 263

NOTE 14 Événements postérieurs à la clôture 264

NOTE 15 Liste des sociétés du groupe 264

Note 1 Informations générales

1.1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE ET MODALITÉS D'ÉLABORATION

Cotée sur Euronext Paris (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par actions de droit français. Bonduelle, acteur de référence de l'alimentation végétale, détient notamment des positions de *leader* sur le marché des légumes transformés en Europe et hors Europe. Elle intervient sur trois technologies, à savoir : la conserve, le surgelé et le frais prêt à l'emploi (traiteur et 4e gamme).

La Gérance a arrêté les comptes consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2025 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale en date du 4 décembre 2025.

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2024-2025 sont établis en conformité avec les normes « IFRS » *(International Financial Reporting Standards)* publiées par l'IASB *(International Accounting Standards Board)* et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union européenne.

L'annexe aux comptes consolidés annuels est établie en conformité avec les normes IFRS et suit la recommandation 2016-09 de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes consolidés et annexes aux comptes consolidés sont présentés en euros. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

1.2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLIQUÉ

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2024

Les principaux textes nouvellement applicables en 2024-2025 concernant le groupe et qui n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés, sont les suivants :

- IAS 1, Classification des passifs en tant que passifs courants ou non courants et Passifs non courants assortis de clauses restrictives ;
- IFRS 16, Obligation locative découlant d'une cession-bail ;
- IAS 7 et IFRS 7, Accords de financement de fournisseurs. Bonduelle n'a pas signé d'accords de financement et n'est donc pas impacté.

Ces amendements n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 30 juin 2025.

Normes, amendements et interprétations d'application non obligatoire au 1er janvier 2025 mais pouvant être anticipés

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB dans les comptes consolidés de l'exercice 2024-2025 et estime qu'ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ses résultats ni sur sa situation financière.

Note 2 Faits marquants de l'exercice

2.1. CESSION DE L'ACTIVITÉ SALADE EN SACHET EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Dans le cadre de son plan de transformation « *Transform to Win* », le Groupe Bonduelle a procédé à la cession effective, au 31 mars 2025, de son activité de salade en sachet en Allemagne à l'entreprise Taylor Farm. Cette activité, structurellement déficitaire et représentant un chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros, est enregistrée en activités non poursuivies dans les comptes consolidés clos au 30 juin 2025, conformément aux règles comptables IFRS.

Par ailleurs, le 17 juillet 2025, le groupe a finalisé la cession de son activité de salade en sachet en France au Groupe LSDH, après plusieurs années de dégradation des résultats de ce segment. Cette opération, dont le chiffre d'affaires représente 78,8 millions d'euros, sera reflétée dans les comptes de l'exercice 2025-2026.

Ces deux cessions permettent au Groupe Bonduelle de concentrer ses ressources sur le développement de ses activités à plus forte valeur ajoutée, notamment le marché du traiteur frais en Europe, tout en maintenant la présence de la marque Bonduelle sur le segment salade en sachet grâce à des accords de licence conclus avec les acquéreurs.

Note 3 Principes comptables

3.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle.

Le contrôle est défini et apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir de décision, l'exposition aux rendements variables et le lien entre les deux.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2025 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban, Bonduelle do Brasil productos alimenticios, Bonduelle Kazakhstan, Agro-Rost. L'ensemble de ces sociétés est consolidé sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2025.

Certaines sociétés dans lesquelles le Groupe Bonduelle détient directement ou indirectement le contrôle ou une influence notable pourraient ne pas être consolidées dès lors qu'elles ne seraient pas significatives.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

3.2. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du *reporting* interne dénommé également *management approach*.

Les deux secteurs opérationnels sont : zone Europe et zone hors Europe.

La zone Europe couvre les zones géographiques suivantes : France, Allemagne, Europe du Nord avec le Benelux, Europe centrale avec la Hongrie et la Pologne et l'Europe du Sud formée par l'Italie et la péninsule ibérique.

La zone hors Europe couvre l'Europe orientale, l'Asie, le Mercosur, l'Amérique du Nord, et les marchés Export.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction générale. Au titre des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, les amortissements et pertes de valeur, le résultat opérationnel courant, les éléments non récurrents, les investissements corporels et incorporels et les actifs incorporels et corporels dont les actifs non courants sont déclinés par zones géographiques. Le chiffre d'affaires est également détaillé par secteur d'activités.

3.3. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES ET CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période, sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises, figurent dans les rubriques « produits financiers » et « charges financières » du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste « Différences de conversion » des capitaux propres consolidés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice. Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, un cours moyen annuel arithmétique est utilisé pour convertir les éléments de produits et de charges. Toutefois, si les cours de change connaissent des fluctuations importantes, un calcul autre que le taux moyen annuel arithmétique peut être utilisé, en lien avec la saisonnalité de l'activité.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

3.4. PRINCIPES COMPTABLES DES ACTIFS ET PASSIFS

Les états financiers consolidés au 30 juin 2025 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

3.4.1. Immobilisations incorporelles

3.4.1.1. Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart positif entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs acquis et les passifs éventuels représente le *goodwill*. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Goodwill* » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les *goodwill* négatifs *(badwill)* sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

3.4.1.2. Autres immobilisations incorporelles

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

3.4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation.

Compte tenu de la nature de nos investissements, les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans.
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans.
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

3.4.3. Actifs faisant l'objet d'un contrat de location

IFRS 16, *Contrats de location* impose pour le preneur, un modèle unique de comptabilisation des contrats de location au bilan via la reconnaissance d'un actif représentant un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Un impôt différé est également constaté sur la base de la différence entre la valeur nette comptable du droit d'utilisation et de la dette locative.

Traitement permanent :

- Exemption des nouveaux contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et les contrats de faible valeur (cinq mille euros) ;
- La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat, à laquelle il convient de rajouter toute option de renouvellement que le groupe est raisonnablement certain d'exercer, et toute option de résiliation que le groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer ;
- Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la duration résiduelle des contrats pour l'ensemble du groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement ;
- Prise en compte des composantes non locatives (essentiellement maintenance des véhicules).

À leur date de prise d'effet, les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont inscrits :

- En immobilisation à l'actif (droit d'usage) pour le montant de la dette de loyers, augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, moins les avantages reçus, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat, le cas échéant ; et
- En dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location et actualisés au taux tel que déterminés ci-dessus.

Les droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de location. Lorsque le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou lorsqu'il comprend une option d'achat, qui sera exercée avec une certitude raisonnable, le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent selon les mêmes conditions que celles appliquées aux actifs détenus en propre.

Dans les états des flux de trésorerie consolidés, les paiements des passifs de location sont présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, conformément à IFRS 16 « Contrats de location ».

3.4.4. Pertes de valeur sur actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement les écarts d'acquisition et les marques. Les indices de perte de valeur sont notamment une baisse significative de volumes d'activités, une dégradation de la rentabilité à long terme attendue, une évolution de la notoriété ou de la réglementation qui impacte défavorablement l'activité.

La valeur des actifs immobilisés de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT), comprenant notamment les *goodwill*, les immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et les droits d'utilisation (IFRS 16) est soumise à un test de dépréciation lors de l'arrêté annuel et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les *goodwill* affectés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT), puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des *goodwill*, qui sert au calcul d'une éventuelle perte de valeur à constater dans les comptes, correspond à leur valeur d'utilité estimée sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Si cette valeur d'utilité ne couvre pas la valeur comptable des actifs, la valeur recouvrable retenue (si celle-ci est plus élevée) correspond à leur juste valeur diminuée des coûts liés à la vente.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Les taux de croissance utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans se situent entre 0 et 3 % en fonction de la dynamique des marchés dans lesquels les UGT opèrent.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation sur la base d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité. Il est calculé pour le groupe et majoré, le cas échéant, pour certaines UGT, d'une prime pour tenir compte des facteurs de risques. Au 30 juin 2025, le WACC groupe s'élève à 7,4 %.

Le WACC est calculé sur la base d'un endettement de marché à hauteur de 26 % des capitaux permanents et d'un taux sans risque de 3,8 %.

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : zone Europe et zone hors Europe.

Pour la zone Europe :

- les activités de la conserve et du surgelé ;
- les activités du frais prêt à l'emploi.

Pour la zone hors Europe :

- l'activité de la conserve et du surgelé en Europe orientale ;
- l'activité du frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

3.4.5. Actifs financiers

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers sont comptabilisés dans l'une des trois catégories suivantes :

- au coût amorti ;
- à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- à la juste valeur par résultat.

La classification et l'évaluation des actifs financiers reposent sur deux critères : le modèle économique de l'entité (collecte de flux contractuels ou monétisation par cession) pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Voir note 8.3 pour les actifs concernés.

Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants, ces instruments financiers comprennent le cas échéant les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

Clients et comptes rattachés

Créances vis-à-vis des clients

Les créances vis-à-vis des clients sont comptabilisées au bilan au coût amorti.

Le groupe, dans sa politique de financement, peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque et la propriété juridique sont intégralement transférés à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan. Le groupe ne conserve aucune implication continue dans les actifs décomptabilisés. Un fond de garantie reste comptabilisé au bilan dans les créances clients.

Provisions pour dépréciation

Les provisions pour dépréciation concernent principalement des litiges sur lesquels Bonduelle est en discussion avec les clients. Des provisions pour dépréciation pour pertes attendues sont comptabilisées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie de la créance.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations figurent en actifs financiers et sont comptabilisées au coût amorti.

Autres titres non consolidés

Les autres titres non consolidés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur. Les variations de juste valeur comme les résultats de cession, sont enregistrés en capitaux propres consolidés dans la rubrique des autres éléments du résultat global et ne sont pas recyclés en résultat.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent principalement des dépôts de garantie essentiellement requis par la réglementation fiscale de certains pays ainsi que des fonds couvrant des régimes postérieurs à l'emploi. Ces actifs sont enregistrés au coût amorti.

3.4.6. Passifs financiers

La dette financière comprend :

— les emprunts obligataires ;

— les intérêts courus non échus ;

— les emprunts et concours bancaires ;

— les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IFRS 9, la dette obligataire, *swappée* à l'émission, et désignée au sein de la couverture *fair value hedge* a été réévaluée pour sa composante taux d'intérêts couverte. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

Voir note 8.3 pour les passifs concernés.

Concernant les dettes de location voir note 3.4.3.

3.4.7. Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur :

— les instruments dérivés en gestion de la dette nette et de couverture d'investissements nets à l'étranger sont comptabilisés en Instruments dérivés actifs ou passifs ;

— les instruments dérivés de change et de taux sont comptabilisés dans la ligne instruments financiers dérivés actifs ou passifs :

 ▪ si l'instrument dérivé est désigné de couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, ses variations de valeur et celles de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période,

 ▪ si l'instrument dérivé est désigné de couverture d'investissements nets à l'étranger, ses variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres en écarts de conversion et sont recyclées en résultat lors de la décomptabilisation de l'actif,

 ▪ si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie futurs :

 - les variations de valeur de sa part efficace sont enregistrées en capitaux propres en autres éléments du résultat global et sont recyclées en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même reconnu en résultat, et ce, dans la même rubrique,

 - la valeur temps (report/déport et prime d'option de change, *basis spread* des *cross-currency swaps*) est enregistrée en capitaux propres en autres éléments du résultat global et est prise dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le groupe.

Les variations de juste valeur de la part inefficace des instruments qualifiés de couvertures et les variations de juste valeur des instruments dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période (résultat financier).

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

La norme IFRS 13 distingue 3 niveaux dans les méthodes de détermination de la juste valeur :

— niveau 1 : prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique et sans aucun ajustement ;

— niveau 2 : juste valeur déterminée à partir de données observables, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculées à partir d'un autre prix), mais autres qu'un prix coté sur un marché actif relevant du niveau 1 ;

— niveau 3 : juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché.

La méthode retenue par Bonduelle est le niveau 2 en accord avec IFRS 13. Par ailleurs, les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de plateformes de type Reuters.

3.4.8. Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

— pour les matières premières, lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire ;

— pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, et toutes les pertes de stocks, sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

3.4.9. Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne « actions propres », pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

3.4.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les éventuelles parts d'OPCVM monétaires ou BMTN mobilisable à court terme dont le risque de changement de valeur est considéré comme négligeable.

3.4.11. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

3.4.12. Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est la société tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SA, Bonduelle Europe Long Life SAS, Sud Ouest Légumes Alliance SAS, Bonduelle Development SAS, Champiloire SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SAS, Bonduelle Traiteur International SAS, MOD Bond SAS, Coviju3 SAS, Coviju4 SAS, Bonduelle Ré SA, LBS Holding SAS et SACSA SAS.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des *goodwill*. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

3.4.13. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie.

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

	France	Allemagne	Italie
Types de régime	Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	Régimes de retraite	Régimes de cessation d'activité
Taux d'actualisation	3,70 %	3,70 %	3,70 %
Taux de rendement des actifs	3,70 %	N/A	N/A
Progression future des salaires	2,20 %	2,00 %	17 % sur la réévaluation du TFR
Age de départ à la retraite	64 ans	65 ans	68 ans

À l'exception du programme américain pour indemnisation des accidents du travail *(worker's compensation)* décrit en note 3.4.14, le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (3,70 %). Il a été déterminé au regard des taux de rendement obligataires d'émetteurs privés de la zone euro de notation AA. Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte notamment d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ et de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Conformément à IAS 19 révisée, le Groupe Bonduelle reconnaît les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi qu'à des écarts d'expérience correspondant aux variations de la base de données individuelles.

Les lignes « Effet de l'actualisation » et « Rendement attendu des actifs du régime » sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

3.4.14. Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution ou d'un plan détaillé qui a d'une manière suffisamment explicite créé chez les personnes concernées une attente fondée que l'entreprise mettra en œuvre la restructuration.

Concernant les sociétés américaines ayant des programmes de *workers' compensation*, les demandes d'indemnisation nées et non encore réglées à la date d'arrêté des comptes, qu'elles soient reportées ou non, sont couvertes par des provisions déterminées sur la base d'une estimation du coût de leur règlement ainsi que des dépenses relatives à leur traitement. Lorsqu'il existe un historique suffisant de données, provenant du groupe ou du marché, relatives aux demandes d'indemnisations émises et à leurs règlements, la Direction de ces sociétés, avec l'assistance d'actuaires externes, procède à l'estimation des risques couverts par ces sociétés au titre des demandes non encore déclarées en s'appuyant sur une méthode actuarielle d'évaluation des demandes nées mais non encore reportées (IBNR – *Incurred But Not Reported*). Ces provisions sont enregistrées en provisions pour risques et charges sociales dans les comptes du Groupe Bonduelle et sont réévaluées lors de chaque clôture.

3.4.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement composé des ventes de produits finis. Il est enregistré dans le compte de résultat lorsque le transfert du contrôle des produits aux clients est effectif, c'est-à-dire lorsque le client détient la capacité de décider de l'utilisation des biens et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Le chiffre d'affaires est enregistré net des remises et ristournes accordées aux clients, des coûts liés aux accords commerciaux, des coûts de référencement et/ou des coûts liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs ainsi que des pénalités éventuelles supportées par Bonduelle. Ces montants sont évalués au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords et des engagements avec les clients concernés.

Le chiffre d'affaires peut également comprendre des prestations de transport effectuées par Bonduelle pour ses clients. Le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque la prestation est réalisée

3.4.16. Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste rassemble essentiellement, des subventions, des produits de cessions d'actifs, des ventes non classées en chiffre d'affaires (notamment les ventes à partenaires) ainsi que des produits liés à des régularisations ou des indemnisations perçues.

3.4.17. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les *badwill*, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les *goodwill*) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, les frais d'acquisitions, les franchises d'assurances et les coûts liés aux sinistres non couverts, les pertes financières découlant de fraudes subies ou de sanctions ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

3.4.18. Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions, et les attributions gratuites d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation *Black & Scholes* pour les plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution gratuite d'actions. La juste valeur des actions gratuitement attribuées est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

3.4.19. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

3.4.20. Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités non poursuivies, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités non poursuivies, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce, pour toutes les périodes présentées.

3.4.21. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent *a posteriori* se révéler différentes de la réalité.

3.4.22. Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

3.4.23. Indicateurs alternatifs de performance

Le groupe présente dans sa communication financière des indicateurs de performance non définis par les normes comptables. Les principaux indicateurs définis dans les notes annexes sont les suivants :

- **données comparables :** à taux de change et périmètre constants. Le chiffre d'affaires en devise de la période en cours est converti aux taux de change de la période de comparaison et l'impact des acquisitions (ou prises de contrôle) ou des cessions est traité comme suit :
 - pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de la période actuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur la période depuis la date d'acquisition est exclu du calcul de la croissance interne,
 - pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période actuelle allant jusqu'au 1er anniversaire de l'acquisition est exclu,
 - pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période comparative de l'exercice précédent jusqu'à la date de cession est exclu,
 - pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice actuel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période commençant 12 mois avant la date de cession et allant jusqu'à la date de clôture de la période comparative de l'exercice précédent est exclu ;
- **éléments non récurrents :** note 3.4.17 ;
- **endettement net :** il représente la position créditrice ou débitrice de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation. Il correspond aux dettes financières courantes et non courantes ajustées des dérivés actifs et passifs, des dettes de locations ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
- ***gearing*** : le *gearing* correspond au ratio de l'endettement net (note 8.6.3) sur les capitaux propres totaux ;
- **levier d'endettement :** le levier d'endettement correspond à l'endettement net rapporté au REBITDA. Il exprime le nombre d'années nécessaires à l'entreprise pour rembourser sa dette sur la base de son REBITDA ;
- **marge brute d'autofinancement :** elle correspond aux flux de trésorerie nets générés par l'exploitation hors variation du besoin en fonds de roulement. Elle correspond au résultat net corrigé du résultat des sociétés mises en équivalences et des éléments calculés (amortissements et provisions, impôts différés et autres éléments de résultat sans impact sur la trésorerie) ;
- **marge opérationnelle courante :** la marge opérationnelle courante correspond au résultat opérationnel courant rapporté au chiffre d'affaires ;
- ***REBITDA (Recurring earnings before interest, taxes, depreciation and amortization*) :** il correspond au résultat opérationnel courant retraité des amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles ;
- **résultat opérationnel :** il correspond au résultat opérationnel courant ajusté des éléments non récurrents ;
- **résultat opérationnel courant :** le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur le résultat et du résultat net des sociétés mises en équivalence. Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des éléments non récurrents. Ces derniers correspondent aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, qui n'entrent pas dans la performance récurrente de l'entreprise ;
- **ROCCE :** ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires et des fonds prêtés par les banques et autres partenaires financiers. Il s'obtient en divisant le résultat opérationnel courant par les capitaux employés, soit la somme des capitaux propres et de l'endettement net.

3.5. PRISE EN COMPTE DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Bonduelle est engagé depuis près de 20 ans dans la lutte contre le changement climatique. Cet engagement et les actions liées sont décrits depuis cette année dans le rapport de durabilité (cf. chapitre 2), rendu obligatoire par la mise en place de la CSRD. De plus depuis de nombreuses années Bonduelle est engagé *via* la stratégie à impact positif dénommée B! Pact. Concernant les effets du changement climatique, le groupe maintient son ambition de contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050, en alignant ses objectifs sur les scénarios les plus ambitieux de la Science Based Targets initiative (SBTi) (voir 2.2.1 E1. Changement climatique). La gouvernance mise en place sur ses sujets permet d'avancer sur les stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (cf. chapitre 2 partie 2.2.1.2 de l'URD).

Ainsi, compte tenu :

— des activités du Groupe Bonduelle et de son implantation géographique ;

— de la nature et l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans ses Facteurs de risques (cf. partie 4.2 de l'URD) et son rapport de durabilité (cf. chapitre 2 de l'URD) ;

— des engagements pris par le groupe dans ce domaine notamment en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035.

Le Groupe Bonduelle n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2024-2025. En particulier :

— aucune provision significative pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan consolidé au 30 juin 2025 ;

— pas d'impacts significatifs sur la valeur de ses actifs corporels ou incorporels. En particulier, la mise en œuvre des plans d'actions nécessaires pour adapter les outils de production ne remet pas en cause leurs durées d'utilisation.

Note 4 Périmètre de consolidation

4.1. VARIATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1.1. Cession de l'activité salade en sachet en France et en Allemagne

Comme indiqué dans la note 2 Faits marquants, la cession effective de l'activité salade en sachet en Allemagne a été réalisée au 31 mars 2025. Seuls les actifs de cette activité ont été cédées, et l'entité légale reste intégrée dans le périmètre de consolidation. Le résultat de cession comptabilisé au 30 juin 2025 au sein des activités non poursuivies est une perte de 5,9 millions d'euros.

Concernant l'activité de salade en sachet en France, la cession effective s'étant faite au 17 juillet 2025, l'entité reste intégrée sur l'exercice tout en classé conformément à la norme IFRS 5.

Les informations relatives à l'activité destinée à être cédée sont présentées en Note 5.

4.1.2. Autre variation de périmètre

L'entité Euromycel, ayant pour activité la production de mycélium pour la culture du champignon, a été cédée au 31 mars 2025. Le résultat de cession a été comptabilisé parmi les éléments non récurrents (voir note 6.4).

4.2. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Au 30 juin 2025, le résultat des sociétés mises en équivalence correspond aux résultats des sociétés détenues proratisées des taux de détention par le Groupe Bonduelle (voir note 15).

Note 5 Actifs destinés à être cédés et activités non poursuivies

5.1. APPLICATION DE LA NORME IFRS 5

Comme indiqué en note 2, le groupe a annoncé le 29 août 2024 le projet de cession de l'activité salade en sachet en France et en Allemagne, et considère à compter de cette date que les actifs destinés à être cédés remplissent les critères pour être classés comme détenus en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5.

Les actifs de l'activité salade en sachet en Allemagne ont été cédé le 31 mars 2025 et sont sortis du bilan présenté au 30 juin 2025. Les actifs de l'activité salade en sachet en France ainsi que les passifs associés sont présentés séparément des autres actifs et passifs du groupe sur des lignes spécifiques des états financiers au 30 juin 2025, sans retraitement du bilan comparatif au 30 juin 2024. Ils sont évalués, à cette date, au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession. Concernant la France, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Au compte de résultat la contribution des activités cédés et en cours de cession est regroupée sur la ligne « Résultat net des activités non poursuivies ». Dans le tableau des flux de trésorerie la contribution est regroupée sur les lignes « Flux de trésorerie des activités non poursuivies » pour les trois principaux agrégats du tableau (Activités opérationnelles, Investissements, Financements). Ces retraitements sont appliqués à l'ensemble des périodes présentées afin de rendre l'information homogène.

Le détail des éléments classés dans les rubriques « Résultat des activités non poursuivies », « Flux de trésorerie liés aux activités non poursuivies », « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs détenus en vue de la vente » est présenté dans la note 5.2.

5.2. INFORMATIONS COMPARATIVES

Compte de résultat intégrant le reclassement des activités non poursuivies

Concernant l'exercice 2024-2025, l'activité de salade en sachet en Allemagne a été menée par le Groupe Bonduelle sur les 9 premiers mois de la période et en France sur la période complète. La performance du groupe avant le reclassement IFRS 5 est présentée ci-dessous, avec le détail du reclassement.

	Au 30/06/2025		
(en milliers d'euros)	Hors IFRS 5	Retraitement IFRS 5	Publié
Chiffre d'affaires	**2 323 282**	**(119 521)**	**2 203 761**
Achats et charges externes	(1 667 408)	99 377	(1 568 031)
Charges de personnel	(501 503)	31 184	(470 320)
Amortissements et pertes de valeur	(88 502)	3 308	(85 195)
Autres produits opérationnels	40 349	(6 029)	34 320
Autres charges opérationnelles	(32 477)	1 709	(30 768)
Résultat opérationnel courant	**73 740**	**10 027**	**83 767**
Éléments non récurrents	(39 640)	28 841	(10 799)
Résultat opérationnel	**34 100**	**38 868**	**72 968**
Coût de l'endettement financier net	(28 977)	1 319	(27 658)
Autres produits et charges financiers	(7 688)	214	(7 474)
Résultat financier	**(36 665)**	**1 533**	**(35 132)**
Résultats des sociétés mises en équivalence	1 977	0	1 977
Résultat avant impôts	**(588)**	**40 401**	**39 813**
Impôts sur le résultat	(10 889)	(9 203)	(20 093)
Résultat net des activités poursuivies	**(11 478)**	**31 198**	**19 720**
Résultat net des activités non poursuivies	0	(31 198)	(31 198)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	**(11 478)**	**0**	**(11 478)**
— Part du groupe	(11 478)	0	(11 478)
— Part des minoritaires	0	0	0

Tableau de passage du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2024 :

	Au 30/06/2024		
(en milliers d'euros)	**Publié au 30 juin 2024**	**Retraitement IFRS 5**	**Retraité**
Chiffre d'affaires	**2 371 769**	**(148 356)**	**2 223 413**
Achats et charges externes	(1 700 097)	113 666	(1 586 431)
Charges de personnel	(499 545)	37 490	(462 055)
Amortissements et pertes de valeur	(82 186)	4 898	(77 288)
Autres produits opérationnels	27 177	(751)	26 426
Autres charges opérationnelles	(41 825)	1 126	(40 699)
Résultat opérationnel courant	**75 293**	**8 073**	**83 366**
Éléments non récurrents	(145 037)	5 299	(139 738)
Résultat opérationnel	**(69 745)**	**13 372**	**(56 373)**
Coût de l'endettement financier net	(31 103)	942	(30 161)
Autres produits et charges financiers	(3 965)	122	(3 843)
Résultat financier	**(35 068)**	**1 064**	**(34 004)**
Résultats des sociétés mises en équivalence	3 584	0	3 584
Résultat avant impôts	**(101 228)**	**14 436**	**(86 792)**
Impôts sur le résultat	(18 543)	(2 735)	(21 278)
Résultat net des activités poursuivies	**(119 772)**	**11 702**	**(108 070)**
Résultat net des activités non poursuivies	0	(11 702)	(11 702)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	**(119 772)**	**0**	**(119 772)**
— Part du groupe	(119 744)	0	(119 744)
— Part des minoritaires	(28)	0	(28)

Concernant le retraitement IFRS 5 au 30 juin 2024, les éléments non récurrents incluent la dépréciation des actifs du site de Saint-Mihiel pour 5 millions d'euros suite à l'annonce de la cessation d'activité sur ce site.

Actifs et passifs destinés à être cédés

Les actifs et passifs destinés à être cédés se détaillent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	**Frais France**	**Au 30/06/2025**
Actifs non courants[1]	24 037	24 037
Actifs courants	11 459	11 459
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	**35 496**	**35 496**
Passifs non courants	2 948	2 948
Passifs courants[2]	82 306	82 306
PASSIFS LIÉS À DES ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	**85 254**	**85 254**

1 Dont 15,6 millions d'euros de goodwill, 5,2 millions d'euros d'immobilisations corporelles et 2,9 millions d'euros de droits d'utilisation.

2 Dont 45,3 millions d'euros de dettes financières, 7,1 millions d'euros de provisions et 29,2 millions d'euros de fournisseurs et autres dettes.

Tableau de flux de trésorerie

Détail des flux des activités non poursuivies sur les deux exercices retraités.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Résultat net des activités non poursuivies	**(11 702)**	**(31 198)**
Amortissements et perte de valeur	10 258	7 813
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	(1 101)	6 313
Impôt différé	(2 203)	(9 716)
Marge brute d'autofinancement	**(4 748)**	**(26 789)**
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 469)	(2 886)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités non poursuivies	**(8 217)**	**(29 675)**
Investissements industriels et acquisition d'actifs incorporels	(3 725)	(2 101)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	0	14 869
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	0	21
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités non poursuivies	**(3 725)**	**12 789**
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an	0	0
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	10 612	22 878
Augmentation (Diminution) des dettes de location	(759)	(639)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités non poursuivies	**9 853**	**22 239**

Note 6 Données opérationnelles et éléments non récurrents

6.1. INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2024
Chiffre d'affaires par secteur	1 416 211	813 585	(6 383)	2 223 413
Ventes intersecteurs	(6 383)	0	6 383	0
Chiffre d'affaires externe	**1 409 828**	**813 585**	**0**	**2 223 413**
Amortissements et pertes de valeur	**(53 903)**	**(23 384)**	**0**	**(77 287)**
Résultat opérationnel courant par secteur	**87 928**	**(4 562)**	**0**	**83 366**
Éléments non récurrents par secteur	**(8 146)**	**(131 592)**	**0**	**(139 738)**

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Total au 30/06/2024
— France	227 497	0	227 497
— États-Unis	0	90 838	90 838
— Autres	93 020	22 442	115 462
Total actifs incorporels et corporels nets	**320 517**	**113 280**	**433 797**
— France	337 328	0	337 328
— États-Unis	0	259 781	259 781
— Autres	173 184	109 030	282 214
Total actifs non courants	**510 512**	**368 811**	**879 322**

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Total au 30/06/2024
Investissements incorporels et corporels	(67 970)	(14 304)	(82 274)

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2025
Chiffre d'affaires par secteur	1 368 759	849 261	(14 259)	2 203 761
Ventes intersecteurs	(14 259)	0	14 259	0
Chiffre d'affaires externe	**1 354 500**	**849 261**	**0**	**2 203 761**
Amortissements et pertes de valeur	**(57 590)**	**(27 605)**	**0**	**(85 195)**
Résultat opérationnel courant par secteur	**77 249**	**6 519**	**0**	**83 767**
Éléments non récurrents par secteur	**(4 355)**	**(6 444)**	**0**	**(10 799)**

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Total au 30/06/2025
— France	227 428	0	227 428
— États-Unis	0	76 879	76 879
— Autres	88 578	23 136	111 714
Total actifs incorporels et corporels nets	**316 006**	**100 015**	**416 021**
— France	345 905	0	345 905
— États-Unis	0	223 965	223 965
— Autres	150 351	152 519	302 870
Total actifs non courants	**496 256**	**376 484**	**872 740**

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Total au 30/06/2025
Investissements incorporels et corporels	(64 592)	(13 751)	(78 343)

6.1.1. Informations par activités

(en milliers d'euros)	Conserve	Surgelé	Frais	Total au 30/06/2024
Chiffre d'affaires	1 120 136	303 029	800 248	2 223 413

(en milliers d'euros)	Conserve	Surgelé	Frais	Total au 30/06/2025
Chiffre d'affaires	1 070 457	298 236	835 067	2 203 761

6.1.2. Informations par zones géographiques de destination

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024		Au 30/06/2025	
France	712 022	32 %	704 105	32 %
États-Unis	552 573	25 %	579 311	26 %
Europe du Sud	272 229	12 %	265 441	12 %
Allemagne	159 076	7 %	139 320	6 %
Eurasie[1]	201 538	9 %	213 731	10 %
Europe du Nord	114 321	5 %	103 728	5 %
Europe centrale et orientale	148 319	7 %	138 016	6 %
Autres	63 334	3 %	60 109	3 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**2 223 413**	**100 %**	**2 203 761**	**100 %**

1 Russie et autres pays de la CEI.

6.2. ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(1 196 871)	(1 147 455)
Production stockée	67 524	65 357
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	1 265	(14 583)
Autres charges externes	(458 350)	(471 350)
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**(1 586 431)**	**(1 568 031)**

6.3. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Prestations opérationnelles		9 069	8 436
Reprises de provisions	12.1	4 967	2 235
Reprise de perte de valeur sur actif circulant	6.5 & 6.6	1 429	8 641
Subventions		3 203	2 070
Produits de cessions d'actifs		643	254
Autres produits opérationnels[1]		7 116	12 684
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS		**26 426**	**34 320**

1 Ce poste se compose essentiellement de ventes aux partenaires non classées en chiffre d'affaires, d'indemnités d'assurance et de régularisation de comptes de tiers.

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Impôts et taxes		(19 941)	(21 276)
Dotations aux provisions	12.1	(5 102)	(1 677)
Pertes de valeur sur actif circulant	6.5 & 6.6	(15 924)	(8 591)
Autres charges opérationnelles[1]		268	776
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES		**(40 699)**	**(30 768)**

1 Ce poste se compose essentiellement de production immobilisée.

6.4. ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Frais de réorganisation et de restructuration[1]	(8 494)	(8 598)
Franchises d'assurance et coûts liés aux sinistres	(741)	(256)
Dépréciation d'actifs corporels et goodwill[2]	(124 902)	(4 636)
Autres (solde net)[3]	(5 601)	2 691
TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	**(139 738)**	**(10 799)**

1 Comprend pour l'essentiel diverses charges liées à des évolutions d'organisations et arrêts d'activités, et notamment la restructuration liée à la nouvelle organisation « Fit for purpose » avec au 30 juin 2025 des charges de 5,5 millions d'euros.

2 Au 30 juin 2025 concerne pour 2,8 millions d'euros la dépréciation des immobilisations corporelles liée au transfert d'activité d'un entrepôt logistique sur l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord.

3 Correspond pour 4,7 millions d'euros à la cession de l'entité Euromycel au 31 mars 2025.

6.5. STOCKS ET ENCOURS

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2024	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2025
Matières et emballages	216 298	(10 860)	205 438	192 652	(8 753)	183 900
Encours et produits finis	552 836	(37 392)	515 444	619 261	(34 877)	584 384
TOTAL STOCKS ET ENCOURS	**769 134**	**(48 252)**	**720 881**	**811 913**	**(43 630)**	**768 283**

Détail des dépréciations des stocks et encours

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Matières et emballages		
À l'ouverture de l'exercice	(11 407)	(10 860)
Dotations	(3 878)	(2 272)
Reprises	292	1 658
Variation de périmètre	0	272
Écarts de conversion et autres	4 133	2 450
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**(10 860)**	**(8 753)**
Encours et produits finis		
À l'ouverture de l'exercice	(30 449)	(37 392)
Dotations	(7 696)	(3 962)
Reprises	703	6 794
Variation de périmètre	0	0
Écarts de conversion et autres	50	(317)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**(37 392)**	**(34 877)**

6.6. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2024	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2025
Clients	226 288	(5 947)	220 341	199 941	(5 030)	194 911
Créances fiscales et sociales	44 968	0	44 968	50 335	0	50 335
Autres créances	40 661	(437)	40 224	39 947	(223)	39 723
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	**311 917**	**(6 384)**	**305 533**	**290 222**	**(5 254)**	**284 969**

Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Clients		
À l'ouverture de l'exercice	(3 473)	(5 947)
Dotations	(4 239)	(2 363)
Reprises	296	208
Variation de périmètre	0	30
Écarts de conversion et autres[1]	1 469	3 041
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**(5 947)**	**(5 030)**
Autres créances		
À l'ouverture de l'exercice	(981)	(437)
Dotations	(137)	0
Reprises	561	1
Variation de périmètre	0	0
Écarts de conversion et autres[1]	120	212
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**(437)**	**(224)**

1 Reclassements de compte à compte.

Échéanciers des clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Non échues	173 261	163 120
Échues		
— moins de 30 jours	38 287	23 440
— entre 30 et 90 jours	6 323	4 308
— plus de 90 jours	2 470	4 042
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	**220 341**	**194 911**

6.7. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Dettes fournisseurs	416 566	431 553
Dettes sur acquisitions d'actifs	19 708	15 087
Dettes fiscales et sociales	132 186	128 523
Autres dettes	63 107	61 679
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	**631 567**	**636 842**

Note 7 Charges, effectifs et avantages du personnel

7.1. RÉMUNÉRATIONS ET EFFECTIFS

(en milliers d'euros et nombre de salariés)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Frais de personnel des sociétés intégrées	(462 055)	(470 320)
Effectif moyen annuel[1]	10 409	10 297
ETP permanent[1]	8 189	8 115
Effectif moyen annuel[2]	9 751	9 685
ETP permanent[2]	7 675	7 625

1 Incluant les effectifs de Bonduelle Frais France et Allemagne sur une base de 12 mois.

2 Retraité suite à l'application de la norme IFRS 5 – excluant les effectifs de Bonduelle Frais France et Allemagne.

7.2. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

7.2.1. Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues. Le montant s'élève à 32 863 milliers d'euros au 30 juin 2025, contre 34 875 milliers d'euros au 30 juin 2024.

7.2.2. Régimes à prestations définies

Le groupe a par ailleurs principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

La description des plans se trouve note 3.4.13.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

(en milliers d'euros)	2023-2024	2024-2025
Compte de résultat : Charge de Retraite		
Coût des services rendus dans l'année	1 372	1 888
Effet de l'actualisation	783	799
Rendement attendu des actifs du régime	0	0
(Gains)/Pertes liés à la liquidation du régime	0	0
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	**2 155**	**2 686**

(en milliers d'euros)	2023-2024	2024-2025
Variation de la valeur actualisée de l'obligation		
Valeur actualisée de l'obligation DBO[1] au 1er juillet	**22 874**	**24 538**
Coût des services rendus dans l'année	1 372	1 888
Effet de l'actualisation	783	803
Effet de change	12	7
Prestations versées	(802)	(2 297)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	30	13
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses actuarielles	97	146
(Gains)/Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	294	398
Autres mouvements	(121)	(2 658)
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO[1] AU 30 JUIN	**24 538**	**22 837**

1 DBO : Defined benefit obligation.

(en milliers d'euros)	2023-2024	2024-2025
Variation de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1er juillet	**1 186**	**1 180**
Rendement attendu des actifs du régime	0	4
Cotisations employeur	37	124
Liquidation du régime	0	(253)
Prestations versées	(40)	(930)
Gains/(Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	(2)	1
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	**1 180**	**127**

(en milliers d'euros)	2023-2024	2024-2025
Réconciliation du montant reconnu au bilan		
Situation financière nette : surplus/(déficit)	**(23 358)**	**22 711**
Effet de la limitation des surplus	0	0
(Provision) au 30 juin	**(23 358)**	**(22 711)**
ACTIF NET AU 30 JUIN	**0**	**0**

(en milliers d'euros)	2023-2024	2024-2025
Écarts Actuariels		
(Gains)/Pertes actuariels générés au 1er juillet	903	1 327
(Gains)/Pertes actuariels générés entre le 1er juillet et le 30 juin	424	536

(en milliers d'euros)	2023-2024	2024-2025
Évolution des montants inscrits au bilan au cours de l'exercice		
(Passif) Actif net d'ouverture	(21 688)	(23 358)
(Charge) Produit de retraite	(2 155)	(2 686)
Prestations payées par l'employeur	799	2 168
Effet de change	(12)	(7)
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	(422)	(556)
Autres mouvements	120	1 728
(PASSIF) ACTIF NET DE CLÔTURE	**(23 358)**	**(22 711)**

Pour les hypothèses actuarielles en fin d'exercice, se référer à la note 3.4.13.

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par des établissements financiers en couverture des engagements d'indemnités de départ en retraite (IDR), adossés sur l'actif général.

Au 30 juin 2025, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation était la suivante : une hausse de 0,50 point du taux d'actualisation aurait diminué l'obligation du groupe de 1 218 milliers d'euros. À l'inverse, une baisse de 0,50 point aurait augmenté l'obligation du groupe de 1 324 milliers d'euros.

7.3. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Gérance de Bonduelle SCA peut octroyer à certains dirigeants et collaborateurs du groupe des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions de la société Bonduelle.

Caractéristiques des plans d'attribution gratuite d'actions (AGA)[1]

	Plan n° 28	Plan n° 29	Plan n° 30	Plan n° 31
Date d'Assemblée :	2/12/2021	2/12/2021	2/12/2021	5/12/2024
Date de la décision de la Gérance	9/12/2021	13/12/2022	15/12/2023	16/12/2024
Nombre initial d'actions attribuées	182 995	289 117	369 337	633 795
Dont nombre d'actions attribuées à Félix Bonduelle, Représentant légal de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA[2]	Non applicable	Non applicable	0	0
Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du GELT	113 057	138 596	169 793	331 683
Dont autres	69 938	150 521	199 544	302 112
Nombre total d'AGA	**182 995**	**289 117**	**369 337**	**633 795**
Nombre total d'AGA annulées ou caduques	**155 393**	**0**	**0**	**0**
Date d'attribution effective	14/11/2024	18/11/2025	13/11/2026	17/11/2027
Date de première cession possible	15/11/2024	19/11/2025	14/11/2026	18/11/2027
Nombre d'actions effectivement attribuées au 30 juin 2025	**27 602**	**0**	**0**	**0**

1 L'attribution gratuite d'actions est d'une part basée sur un mécanisme d'intéressement long terme.
Les plans 28 à 30 sont basés sur un critère de rentabilité des capitaux employés et sur un critère RSE relatif à l'ambition BCorp et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective.
Le plan 31 est basé sur un critère de rentabilité des capitaux employés et sur des critères RSE, à savoir le maintien de la certification BCorp, le respect des ambitions de réduction des Gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) qui sont alignées avec les objectifs du B! Pact sur la décarbonation, et l'amélioration du taux d'engagement des collaborateurs.
Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

2 Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA. Ainsi, Monsieur Félix Bonduelle, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, ne bénéficie pas de plan d'attribution gratuite d'actions.

Valorisations des plans d'option et d'attribution gratuite d'actions

Comme indiqué en note 3.4.18, les options d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, en utilisant le modèle de valorisation *Black & Scholes* pour les plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution gratuite d'actions. La juste valeur des actions gratuitement attribuées est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Gérance.

La charge IFRS 2 de la période s'élève à 294 milliers d'euros.

Note 8 Financement et instruments financiers

8.1. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. Le Directeur financier valide, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur des financements et de la trésorerie, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

— de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;

— d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

8.1.1. Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 8.6).

Les filiales de Bonduelle en Russie disposent, au 30 juin 2025, de lignes de financement locales immédiatement mobilisables pour financer les opérations courantes en Russie dans le respect des sanctions internationales.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

8.1.2. Risques de marché

Risque de change

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2024-2025, 60,8 % de son chiffre d'affaires et 95,5 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filialesétablissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro ; le cadrage actif/passif des financements est effectué par adossement naturel ou par mise en place d'instruments financiers.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financementset de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 8.2 et 8.5.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux (*swaps*).

Par ailleurs, en application de la norme IFRS 9, les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir un impact sur les résultats et les capitaux propres consolidés du groupe. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 8.2 et 8.5.

Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché, influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achats du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, principalement sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Toutefois, la résilience de la rentabilité opérationnelle courante du Groupe Bonduelle démontre sa capacité globale à répercuter la hausse des coûts de matières premières dans les prix de vente.

Afin de se prémunir contre la volatilité des matières premières énergétiques, dont l'électricité et le gaz, le Groupe Bonduelle a déployé un cadre de gestion permettant de suivre ces expositions sur plusieurs années et recommandé aux filiales des achats physiques (achat de quantités à prix fixes) directement auprès des fournisseurs de gaz et électricité.

8.1.3. Gestion des capitaux propres et dividendes

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur, de distribution de dividendes pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2025 s'élèvent à 609,3 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera, à l'Assemblée Générale du 4 décembre 2025, un dividende de 0,25 euro par action. Sur la base des actions portant jouissance au 1er juillet 2025, soit 32 630 114 actions, le montant de la distribution de dividendes proposé au vote de l'Assemblée Générale s'élèvera à 8 158 milliers d'euros.

Le dividende par action proposé lors de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2024 au titre de l'exercice au 30 juin 2024 s'élevait à 0,20 euro par action.

8.2. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du groupe au 30 juin 2025 s'élève à - 35,1 millions d'euros contre - 34,0 millions d'euros un an auparavant.

(en milliers d'euros)		Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Coût de l'endettement financier	**A**	**(30 161)**	**(27 658)**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		944	876
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(31 104)	(28 534)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		(4 278)	(3 337)
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		4 278	3 337
Autres produits et charges financiers	**B**	**(3 843)**	**(7 474)**
Gains et pertes de change		366	(1 783)
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie		0	
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		(21)	(171)
Autres charges et produits financiers		(4 187)	(5 521)
RÉSULTAT FINANCIER	**A+B**	**(34 004)**	**(35 132)**

Le coût de l'endettement financier net, composante principale du résultat financier, s'affiche en baisse, passant de - 30,2 millions d'euros au 30 juin 2024 à - 27,7 millions d'euros au 30 juin 2025.

Il est principalement composé des intérêts payés au taux d'intérêt effectif sur les différentes dettes du groupe par devise pour 28,5 millions d'euros. La diminution est due à la baisse des taux d'intérêt.

Suite à l'application de la norme IFRS 9, l'impact de l'inefficacité résiduelle entre les gains et pertes sur la dette couverte en juste valeur et les dérivés de couverture comptabilisés en juste valeur est enregistré en capitaux propres et sera repris dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément à l'option offerte par IFRS 9 et retenue par le groupe.

Le taux d'intérêt, calculé sur la dette moyenne du groupe toutes devises confondues et retraité des effets IFRS, s'établit à 3.81 % contre 4.39 % l'année précédente (à périmètre constant).

Les autres produits et charges financiers (- 7.5 millions d'euros) se décomposent comme suit :

— -2 millions d'euros de résultat de change correspondant au résultat des flux liés aux activités commerciales et de trésorerie en devises. Suite à l'application de la norme IFRS 9, l'impact de l'inefficacité (valeur temps des options) est enregistré en capitaux propres et reclassé dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le groupe ;

— -5,5 millions d'euros d'autres charges et produits financiers principalement dus aux charges d'intérêts sur dettes de location - IFRS 16 pour un montant de - 4,8 millions d'euros.

Des calculs de sensibilité permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significatives des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS 7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêté qui est recalculée en opérant une translation de +/- 100 points de base sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction des financements et de la trésorerie groupe, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters...).

Étude de sensibilité aux taux d'intérêt

	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 100 bp		- 100 bp	
(en milliers d'euros)	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
Intérêts sur les dettes	0	(5 795)	0	5 689
Valorisation mark to market des dettes	0	896	0	(916)
Dettes	**0**	**(4 899)**	**0**	**4 774**
Produits financiers des produits dérivés de taux	0	2 844	0	(1 917)
Valorisation mark to market des produits dérivés de taux	3 060	(896)	(4 871)	916
Produits dérivés de taux	**3 060**	**1 948**	**(4 871)**	**(1 002)**
TOTAL	**3 060**	**(2 951)**	**(4 871)**	**3 772**

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement (USD, HUF, CZK, PLN...) (cf. note 8.5 « Position nette de change du groupe »), les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le taux (systèmes d'informations et plateforme de valorisation...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, après opérations de couverture.

Conformément à IFRS 7, il est précisé que, dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à un an.

Dans le cas d'actifs ou passifs plus longs, les couvertures peuvent aller au-delà d'un an, sans toutefois dépasser actuellement 5 ans.

Pour les modalités d'élaboration des calculs de sensibilité aux variations des devises, une variation de +/- 5 % des expositions contre les principales devises a été retenue.

	Variation des cours de change de			
	+ 5 % de variation de l'euro contre devise		- 5 % de variation de l'euro contre devise	
(en milliers d'euros)	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
HUF/EUR	272	260	(246)	(342)
USD/EUR	5	(773)	(6)	854
PLN/EUR	75	85	(78)	(123)
CZK/EUR	(90)	(20)	(197)	(29)
TOTAL	**262**	**(448)**	**(527)**	**360**

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Au 30/06/2024

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	**3 349**	**3 349**	**2 026**	**1 322**	**0**	**0**
Titres de participation	387	387	0	387	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	935	935	0	935	0	0
Autres immobilisations financières	2 026	2 026	2 026	0	0	0
Autres actifs non courants	**4 711**	**4 711**	**3 006**	**0**	**0**	**1 705**
Autres créances non courantes	3 049	3 049	3 006	0	0	43
Charges constatées d'avance	1 662	1 662	0	0	0	1 662
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	**305 499**	**305 499**	**305 499**	**0**	**0**	**0**
Autres actifs courants	**5 223**	**5 223**	**27**	**0**	**0**	**5 196**
Prêts et créances rattachés non consolidés	(3)	(3)	(3)	0	0	0
Charges constatées d'avance	5 196	5 196	0	0	0	5 196
Autres actifs	30	30	30	0	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	**630**	**630**	**0**	**273**	**357**	**0**
VMP et autres placements	**21**	**21**	**21**	**0**	**0**	**0**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**16 191**	**16 191**	**16 191**	**0**	**0**	**0**

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	**340 898**	**340 981**	**340 009**	**797**	**175**	**0**
Dette financière hors dérivés	336 630	336 713	340 009	0	(3 296)	0
Instruments financiers dérivés passifs	4 268	4 268	0	797	3 471	0
Autres passifs non courants	**37 403**	**37 403**	**30 783**	**0**	**0**	**6 620**
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	5 049	5 049	0	0	0	5 049
Dettes diverses et dettes fiscales	32 354	32 354	30 783	0	0	1 571
Passif courant						
Fournisseurs et autres créditeurs divers	**631 567**	**631 567**	**631 567**	**0**	**0**	**0**
Dettes financières courantes	**162 506**	**162 487**	**161 848**	**140**	**499**	**0**
Dette financière hors dérivés	160 768	160 749	161 848	0	(1 099)	0
Instruments financiers dérivés passifs courants	1 738	1 738	0	140	1 598	0
Autres passifs courants	**894**	**894**	**0**	**0**	**0**	**894**
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	894	894	0	0	0	894

Au 30/06/2025

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	**2 593**	**2 593**	**2 042**	**467**	**84**	**0**
Titres de participation	387	387	0	387	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	164	164	0	80	84	0
Autres immobilisations financières	2 042	2 042	2 042	0	0	0
Autres actifs non courants	**13 355**	**13 355**	**12 320**	**0**	**0**	**1 035**
Autres créances non courantes	12 617	12 617	12 320	0	0	297
Charges constatées d'avance	738	738	0	0	0	738
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	**284 969**	**284 969**	**284 969**	**0**	**0**	**0**
Autres actifs courants	**9 623**	**9 623**	**9**	**0**	**0**	**9 614**
Prêts et créances rattachés non consolidés	(21)	(21)	(21)	0	0	0
Charges constatées d'avance	9 614	9 614	0	0	0	9 614
Autres actifs	30	30	30	0	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	**2 047**	**2 047**	**0**	**484**	**1 563**	**0**
VMP et autres placements	**3 136**	**3 136**	**3 136**	**0**	**0**	**0**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**7 662**	**7 662**	**7 662**	**0**	**0**	**0**

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	**278 870**	**278 908**	**276 066**	**2 819**	**23**	**0**
Dette financière hors dérivés	275 190	275 229	276 066	0	(837)	0
Instruments financiers dérivés passifs	3 680	3 680	0	2 819	860	0
Autres passifs non courants	**29 194**	**29 194**	**21 678**	**0**	**0**	**7 515**
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	5 302	5 302	0	0	0	5 302
Dettes diverses et dettes fiscales	23 891	23 891	21 678	0	0	2 213
Passif courant						
Fournisseurs et autres créditeurs divers	**636 842**	**636 842**	**636 842**	**0**	**0**	**0**
Dettes financières courantes	**198 914**	**198 914**	**198 412**	**155**	**347**	**0**
Dette financière hors dérivés	197 993	197 993	198 412	0	(419)	0
Instruments financiers dérivés passifs courants	921	921	0	155	766	0
Autres passifs courants	**564**	**564**	**0**	**0**	**0**	**564**
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	564	564	0	0	0	564

Compensation des actifs et passifs financiers (amendement IFRS 7) :

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne répondent pas aux critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs au bilan. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre de la norme IFRS 7.13 sur la compensation des actifs et passifs financiers.

À ce titre, les effets des accords de compensation sont les suivants :

— montant net des instruments financiers dérivés actifs selon la norme IFRS 7.13 : + 1,7 million d'euros ;

— montant net des instruments financiers dérivés passifs selon la norme IFRS 7.13 : - 4,1 millions d'euros.

Ces opérations sont réparties de façon équilibrée sur cinq partenaires bancaires de premier rang.

8.4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres[3]	Au 30/06/2024
VALEURS BRUTES[1]					
Titres de participation[2]	18 343	0	(1 221)	0	17 122
Instruments financiers dérivés actifs	3 003	0	0	(2 068)	935
Autres immobilisations financières	2 176	213	(162)	4	2 232
	23 522	**213**	**(1 383)**	**(2 064)**	**20 289**
VARIATION DE JUSTE VALEUR					
Titres de participation[2]	17 955	0	(1 221)	0	16 734
Autres immobilisations financières	206	0	0	0	206
	18 161	**0**	**(1 221)**	**0**	**16 940**
VALEURS NETTES					
Titres de participation[2]	388	0	0	0	388
Instruments financiers dérivés actifs	3 003	0	0	(2 068)	935
Autres immobilisations financières	1 970	213	(162)	4	2 026
TOTAL	**5 360**	**213**	**(162)**	**(2 064)**	**3 349**

1 Les principes de valorisation sont précisés dans la note 4.

2 Cette rubrique correspond à la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe. Elle contient essentiellement la participation du Groupe Bonduelle dans la société Coopérative France Champignon (France) dont la liquidation est en cours depuis le 18 février 2021. Conformément à IFRS 10 et 11, cette société n'est pas consolidée, le groupe n'en détenant pas le contrôle. Conformément à la situation, les titres sont intégralement dépréciés par capitaux propres.

3 Reclassements et juste valeur des instruments financiers dérivés actifs.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres[3]	Au 30/06/2025
VALEURS BRUTES[1]					
Titres de participation[2]	17 122	0	0	0	17 122
Instruments financiers dérivés actifs	935	0	0	(771)	164
Autres immobilisations financières	2 232	2	(5)	19	2 247
	20 289	**2**	**(5)**	**(752)**	**19 533**
VARIATION DE JUSTE VALEUR					
Titres de participation[2]	16 734	0	0	0	16 734
Autres immobilisations financières	206	0	0	0	206
	16 940	**0**	**0**	**0**	**16 940**
VALEURS NETTES					
Titres de participation[2]	388	0	0	0	388
Instruments financiers dérivés actifs	935	0	0	(771)	164
Autres immobilisations financières	2 026	2	(5)	19	2 041
TOTAL	**3 349**	**2**	**(5)**	**(752)**	**2 593**

1 Les principes de valorisation sont précisés dans la note 4.

2 Cette rubrique correspond à la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe. Elle contient essentiellement la participation du Groupe Bonduelle dans la société Coopérative France Champignon (France) dont la liquidation est en cours depuis le 18 février 2021. Conformément à IFRS 10 et 11, cette société n'est pas consolidée, le groupe n'en détenant pas le contrôle. Conformément à la situation, les titres sont intégralement dépréciés par capitaux propres.

3 Reclassements et juste valeur des instruments financiers dérivés actifs.

8.5. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

8.5.1. Dérivés de Taux

Couvertures de juste valeur

Parmi les emprunts obligataires du groupe émis à taux fixe, un a été *swappés* à taux variable dès l'émission. Ces *swaps* répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IFRS 9. La quote-part de dette sous-jacente et les *swaps* sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

Couvertures de flux de trésorerie

Concernant la tranche EUR de l'USPP émis en juillet 2017, des *caps et des tunnels* ont été mis en place pour se prémunir de la hausse éventuelle des taux d'intérêt. Ceux-ci répondent aux critères de comptabilisation en capitaux propres au sens de l'application de la norme IFRS 9.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

La dette du groupe est pour partie composée d'encours de dettes *swappées* à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêt en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type tunnels, ou *caps*, permettant de se prémunir d'une hausse importante des taux d'intérêt ; ces instruments répondent aux critères de comptabilisation en capitaux propres au sens de l'application de la norme IFRS 9. Au 30 juin 2025, le groupe n'affiche aucune couverture de taux non éligible à la comptabilité de couverture.

8.5.2. Dérivés de Change

Couvertures de juste valeur

À l'instar des années précédentes, le groupe a mis en place des couvertures de change et de taux sur les financements intra-groupe couvrant les besoins de certaines de ses filiales situées en dehors de la zone euro (Brésil, Hongrie, Pologne, États-Unis). Ces financements intra-groupe en devises font l'objet d'une couverture systématique et intégrale du risque de change, de telle sorte que les variations de valeur du sous-jacent (le prêt/emprunt intra-groupe en devises) soient parfaitement et intégralement compensées par les variations de valeur inverses de l'élément de couverture. Typiquement ces couvertures ont été réalisées par le biais d'achats ou ventes à terme.

Couvertures de flux de trésorerie

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euro. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollar américain, en forint hongrois, en couronne tchèque et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

Certains dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IFRS 9. Il s'agit essentiellement de ventes d'options. Dans ce cas, les variations de valeur sont enregistrées directement en résultat.

Instruments dérivés au 30/06/2024

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur comptable ACTIF	Valeur comptable PASSIF
Dérivés de taux (A)			
Couvertures de Flux de trésorerie	285 000	935	797
Couvertures de Juste Valeur	120 000	0	4 627
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	0	0	0
Dont Courant		**0**	**1 157**
Dont Non courant		**935**	**4 268**
Dérivés de change (B)			
Couvertures de Flux de trésorerie	18 250	322	141
— Dont instruments à terme	14 709	271	100
— Dont instruments optionnels	3 541	51	40
Couvertures de Juste Valeur	42 459	82	217
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	49 085	226	225
— Dont instruments à terme	44 193	226	147
— Dont instruments optionnels	4 891	0	79
Dont Courant		**630**	**582**
Dont Non courant		**0**	**0**
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)			
Dont Courant		**630**	**1 739**
Dont Non courant		**935**	**4 268**

Instruments dérivés au 30/06/2025

		Valeur comptable	
(en milliers d'euros)	Notionnel	ACTIF	PASSIF
Dérivés de taux (A)			
Couvertures de Flux de trésorerie	362 065	125	2 851
Couvertures de Juste Valeur	90 000	0	1 291
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	0	0	0
Dont Courant		**45**	**462**
Dont Non courant		**80**	**3 680**
Dérivés de change (B)			
Couvertures de Flux de trésorerie	25 182	439	123
Dont instruments à terme	17 947	321	78
Dont instruments optionnels	7 236	118	45
Couvertures de Juste Valeur	47 940	1 455	126
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	26 691	192	210
Dont instruments à terme	19 349	192	160
Dont instruments optionnels	7 342	0	49
Dont Courant		**2 002**	**458**
Dont Non courant		**84**	**0**
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)			
Dont Courant		**2 047**	**921**
Dont Non courant		**164**	**3 680**

Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale)

(Position nette de change couverte par des instruments dérivés)

	30/06/2024				
(en milliers d'euros)	USD/EUR	HUF/EUR	CZK/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	(717)	17 026	(4 130)	(4 410)	(1 162)
Position nette après couverture	(717)	(1 195)	(868)	(697)	(146)

	30/06/2025				
(en milliers d'euros)	USD/EUR	HUF/EUR	CZK/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	(730)	20 122	(6 493)	7 918	(691)
Position nette après couverture	(702)	6 720	(738)	2 685	2

8.6. ENDETTEMENT NET

8.6.1. Ventilation par nature de l'endettement net

Au 30/06/2024

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire USPP	297 366	38 227	27 976	226 520	0	292 722
Dettes de location	76 231	8 931	8 931	43 899	14 469	76 231
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	160 096	50 096	0	110 000	0	160 096
Emprunts et dettes financières diverses	147	18	18	111	0	147
Intérêts courus	2 013	2 013	0	0	0	2 013
Concours bancaires courants	42 420	42 420	0	0	0	42 420
Total endettement Brut avant dérivés	**578 273**	**141 705**	**36 925**	**380 530**	**14 469**	**573 629**
Dérivés – Passifs		**458**	**1 280**	**4 268**	**0**	**6 006**
— Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge		217	1 156	3 471	0	4 843
— Dont autres dérivés		241	124	797	0	1 163
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		**142 163**	**38 206**	**384 798**	**14 469**	**579 635**
Dérivés - Actifs		**538**	**92**	**935**	**0**	**1 566**
— Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge		82	0	0	0	82
— Dont autres dérivés		456	92	935	0	1 483
Équivalents de trésorerie	**21**	**21**	**0**	**0**	**0**	**21**
Trésorerie	**16 191**	**16 191**	**0**	**0**	**0**	**16 191**
TOTAL ENDETTEMENT NET		**125 413**	**38 113**	**383 862**	**14 469**	**561 857**
TOTAL ENDETTEMENT NET - HORS IFRS 16		**116 482**	**29 181**	**339 963**	**0**	**485 626**

Au 30/06/2025

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire USPP	227 597	38 103	27 980	160 107	0	226 190
Dettes de location	106 429	8 584	8 584	55 832	33 429	106 429
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	244 593	129 578	0	115 015	0	244 593
Emprunts et dettes financières diverses	102	17	17	67	0	102
Intérêts courus	2 043	2 043	0	0	0	2 043
Concours bancaires courants	255	255	0	0	0	255
Total endettement Brut avant dérivés	**581 019**	**178 580**	**36 581**	**331 022**	**33 429**	**579 612**
Dérivés – Passifs		**491**	**430**	**3 680**	**0**	**4 600**
Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge		126	430	860	0	1 417
Dont autres dérivés		364	0	2 819	0	3 183
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		**179 071**	**37 011**	**334 702**	**33 429**	**584 212**
Dérivés - Actifs		**2 047**	**0**	**164**	**0**	**2 211**
Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge		1 455	0	0	0	1 455
Dont autres dérivés		591	0	164	0	756
Équivalents de trésorerie	**3 136**	**3 136**	**0**	**0**	**0**	**3 136**
Trésorerie	**7 662**	**7 662**	**0**	**0**	**0**	**7 662**
TOTAL ENDETTEMENT NET		**166 226**	**37 011**	**334 537**	**33 429**	**571 203**
TOTAL ENDETTEMENT NET - HORS IFRS 16						**464 775**

8.6.2. Ventilation par devise des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)/ (-) = disponibilités	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
EUR	453 734	414 467
USD	38 669	39 398
HUF	572	(94)
RUB	(10 014)	(5 318)
BRL	(2 741)	(1 324)
PLN	4 980	18 572
KZT	1 176	280
AUTRES	(750)	(1 206)
TOTAL ENDETTEMENT NET - HORS IFRS 16	**485 626**	**464 775**

8.6.3. Endettement net (y compris instruments dérivés) et *gearing*

	30/06/2024	Augmentation	(Diminution)	Variations de Juste Valeur de la dette	Variations de Juste Valeur des instruments dérivés	Écarts de conversion	Autres[1]	30/06/2025
Passifs financiers	503 404	64 926	(69 807)	3 237	(1 398)	(214)	(22 364)	477 784
Dettes de location	76 231	59 646	(21 178)	0	0	(5 639)	(2 632)	106 428
Placements et dérivés actifs	17 778	40	(252)	0	605	(4 780)	(381)	13 009
ENDETTEMENT NET (A)	**561 857**	**124 532**	**(90 733)**	**3 237**	**(2 002)**	**(1 073)**	**(24 615)**	**571 203**
Endettement net - Hors IFRS 16 (C)	**485 626**	**64 886**	**(69 555)**	**3 237**	**(2 002)**	**4 566**	**(21 983)**	**464 775**
Capitaux propres totaux (B)	**640 148**							**609 295**
Capitaux propres totaux - Hors IFRS16 (D)	**648 264**							**617 614**
CAPITAUX EMPLOYÉS (A+B)	**1 202 005**							**1 180 498**
Gearing (A/B)	**87,8%**							**93,7%**
Gearing - Hors IFRS16 (C/D)	**74,9%**							**75,3%**
REBITDA (E)	**160 654**							**168 962**
REBITDA - HORS IFRS16 (F)	**140 620**							**145 552**
Levier d'endettement (A/E)[2]	**3,57**							**3,38**
Levier d'endettement - Hors IFRS16 (C/F)[2]	**3,56**							**3,19**

1 Le poste « autres » correspond à la variation de périmètre, à la variation des intérêts courus et à des modifications de contrats sans impact cash pour les dettes de location.

2 Levier d'endettement tel que publié au 30 juin 2024 avant prise en compte du retraitement IFRS 5 sur le REBITDA.

8.6.4. Échéancier de la dette obligataire

			< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		TOTAL		
	Échéance	Notionnel	Devises	Nominal	Intérêts[1]	Nominal	Intérêts[1]	Nominal	Intérêts[1]	Nominal	Intérêts[1]
Émissions publiques											
Émissions privées	2027	150 000	EUR	30 000	1 065	60 000	543	0	0	90 000	1 607
	2027	50 000	USD	8 532	668	17 065	329	0	0	25 597	997
	2029	140 000	EUR	28 000	2 001	84 000	2 870	0	0	112 000	4 871

1 Montants exprimés en euros et avant éventuelle couverture de taux.

Au 30 juin 2025

Les émissions sont soumises à des *covenants* financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière *(cross default)* et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Au 30 juin 2025, le groupe respecte ces *covenants* financiers.

8.6.5. Liquidités

La maturité du crédit syndiqué (RCF) d'un montant de 400 millions d'euros, indexé sur des critères de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), a été portée à février 2030 suite à l'activation de la seconde option d'extension. Ce RCF est utilisé à hauteur de 70 millions au 30 juin 2025.

Par ailleurs, le programme de titres de créances négociables à court-terme (Negotiable European Commercial Paper - Neu CP) a continué à rencontrer un vif succès auprès des investisseurs au cours de l'année. Le plafond maximum de ce programme, sécurisé par la ligne de crédit RCF, est de 400 millions d'euros.

Le groupe bénéficie par ailleurs de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance jusqu'à 2 ans portant le montant total des lignes bancaires confirmées (y compris RCF) à 500 millions d'euros (comme au 30 juin 2024), utilisées à hauteur de 115 millions d'euros au 30 juin 2025.

Les tirages réalisés dans le cadre des lignes de crédits bancaires (y compris RCF) confirmées à plus d'un an, sont classés au bilan consolidé en dettes financières non courantes.

Note 9 Impôt sur le résultat

9.1. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

9.1.1. Taux effectif d'impôt

	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Taux d'impôt moyen :	(23,5) %	53,1 %

9.1.2. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	%	Au 30/06/2025	%
Résultat net des activités poursuivies	**(108 070)**		**19 720**	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(3 584)		(1 977)	
Charge d'impôt	21 278		20 093	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT ET RÉSULTATS DES MISES EN ÉQUIVALENCES	**(90 377)**		**37 836**	
Charge d'impôt théorique[1]	(23 344)	25,83 %	9 773	25,83 %
Rapprochement :				
Différences permanentes[2]	26 807	(29,7) %	(432)	(1,1) %
Différentiel de taux (pays étrangers)[3]	5 854	(6,5) %	(1 694)	(4,5) %
Incidence des déficits reportables et autres[4]	11 961	(13,2) %	12 446	32,9 %
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	**21 278**	**(23,5) %**	**20 093**	**53,1 %**

1 En France, la contribution exceptionnelle sur l'impôt à laquelle le groupe est assujetti est de 3,3 % pour l'exercice 2024-2025. Le taux théorique de l'impôt, y compris cette contribution exceptionnelle, est donc de 25,83 % en 2024-2025.

2 Au 30 juin 2024, elles correspondent principalement à l'absence de déductibilité des dépréciations de goodwill.

3 Les principaux pays contributeurs au différentiel de taux d'imposition sont les États-Unis, la Hongrie et la Russie.

4 Compte tenu des perspectives de rentabilité, les déficits reportables, incluant les pertes de l'année 2024-2025, ne sont pas activées.

Au 30 juin 2025, le montant de l'impôt versé est de 13 185 milliers d'euros.

9.1.3. Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Provisions et immobilisations	20 543	22 663
Marges sur stocks	496	434
Déficits reportables[1]	2 843	5 830
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(12 196)	(12 712)
Autres[2]	1 577	1 937
ACTIF (PASSIF) NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	**13 263**	**18 153**

1 En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

2 Variation d'impôts due aux retraitements d'instruments financiers.

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont reconnus sur la base de *business* plans établis sur un horizon raisonnable et dans la mesure où l'existence même de ces déficits fiscaux ne fait l'objet d'aucune incertitude.

Variation des actifs (passifs) nets d'impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
À L'OUVERTURE	**8 975**	**13 263**
Acquisitions et cessions de filiales	0	0
Impôts imputés au compte de résultat	2 624	(5 142)
Impôts imputés directement en capitaux propres	1 495	804
Sortie de périmètre	0	9 649
Autres variations[1]	169	(421)
À LA CLÔTURE	**13 263**	**18 153**

1 Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Note 10 Résultat par action

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 4 décembre 2025 est de 0,25 euro par action.

Au 30 juin 2025, le capital de Bonduelle SCA se compose de 32 630 114 actions d'une valeur nominale de 1,75 euro (cf. 5.4 - Variation des capitaux propres consolidés).

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Résultat net part du groupe	**(119 744)**	**(11 478)**
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
— Du résultat net	32 044 698	32 083 710
— Du résultat net dilué	32 886 147	33 375 959
Résultat par action (en euros)		
— De base	(3,74)	(0,36)
— Dilué[1]	(3,64)	(0,34)

1 La dilution s'explique principalement par la probabilité d'exercice des plans de stock-options et les plans d'attribution gratuite d'actions. Compte tenu des actions d'autocontrôle affectées à l'objectif de couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions, le risque de dilution est limité.

Note 11 Immobilisations incorporelles et corporelles

11.1. *GOODWILL*

Le poste *goodwill* varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres[1]	Au 30/06/2024
VALEUR BRUTE	**445 066**	**0**	**0**	**4 233**	**449 299**
Perte de valeur[2]	(60 730)	(130 784)	0	(909)	(192 423)
VALEUR NETTE	**384 336**	**(130 784)**	**0**	**3 323**	**256 876**

1 Écarts de conversion.

2 Dépréciation de l'UGT frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord : 130,8 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres[1]	Au 30/06/2025
VALEUR BRUTE	**449 299**	**0**	**(27 879)**	**(25 087)**	**396 333**
Perte de valeur	(192 423)	0	7 852	16 665	(167 906)
VALEUR NETTE	**256 876**	**0**	**(20 027)**	**(8 422)**	**228 426**

1 Écarts de conversion.

Au 30 juin 2025, la valeur nette par UGT s'établit de la façon suivante :

Goodwill par UGT	Au 30/06/2024	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres[1]	Au 30/06/2025
Europe / conserve et surgelé	73 998	0	0	(0)	73 998
Europe / frais prêt à l'emploi	73 160	0	(20 027)	0	53 132
Europe orientale / conserve et surgelé	10 924	0	0	14	10 939
Amérique du Nord / frais prêt à l'emploi	98 794	0	0	(8 437)	90 357
TOTAL	**256 876**	**0**	**(20 027)**	**(8 422)**	**228 426**

1 Écarts de conversion.

Mise en œuvre des tests de dépréciation

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) présentant des indicateurs de perte de valeur, ou comprenant un *goodwill*, ont fait l'objet d'un test de dépréciation en 2025.

Selon les UGT et en fonction de la pertinence des hypothèses et des références comparables disponibles sur le marché, la valeur recouvrable des actifs retenue par le groupe est une valeur d'utilité ou une valeur de marché.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs d'utilité de chaque UGT sont décrites en note 3.4.4.

Pour les tests de dépréciation au 30 juin 2025, le groupe a projeté dans ses plans d'affaires les effets sur ses différentes activités des éléments suivants, selon sa meilleure estimation sur la base des informations disponibles à cette date concernant les éléments externes et des initiatives et projets qui seront mis en œuvre par le groupe tels qu'il l'envisage à cette même date. L'inflation a été prise en compte selon les hypothèses connues à date.

Test de la valeur de l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord

Au 30 juin 2024, et malgré un redressement amorcé en 2023-2024, les difficultés rencontrées par l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord avaient amené le groupe à revoir les perspectives de rentabilité et à comptabiliser une dépréciation des actifs incorporels *(Goodwill)* pour un montant de 130,8 millions d'euros. Cette dépréciation est enregistrée en éléments non récurrents.

Au cours de l'exercice 2024-2025 les bénéfices des plans d'adaptation du dispositif industriel ont permis d'être en ligne avec les perspectives de rentabilité. Le test ressort avec une valeur recouvrable des actifs supérieure à la valeur nette comptable et aucune dépréciation n'a été reconnue sur l'exercice.

Voici les sensibilités réalisées aux variations des trois variables : le taux d'actualisation, le niveau de marge, et la croissance à long terme :

Tests de sensibilité

(millions d'euros)	Impact sur la valeur recouvrable
Taux de marge - baisse de 0,5 point	(38,2)
Taux WACC - hausse de 1 point	(40,0)
Croissance à long terme - baisse de 1 point	(34,3)

Test de la valeur des actifs de l'UGT conserve et surgelé en Europe orientale

Le groupe a réalisé un test de perte de valeur sur les actifs de l'UGT conserve et surgelé en Europe orientale, incluant la Russie, sur la base de projection de cash-flow avec une approche prudente sur les paramètres de croissance, et prenant en compte les paramètres limitants comme les investissements et l'arrêt temporaire du site de Belgorod.

Aucune dépréciation n'a été reconnue sur l'exercice.

Autres UGT

Concernant les autres UGT, elles sont considérées sensibles à une des trois variables, si la hausse supérieure à 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse supérieure à 0,5 point du taux de croissance à long terme, ou la baisse supérieure à 1 point du taux de marge opérationnelle, entraînerait une dépréciation.

Aucune variation dans ces proportions du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme ou du taux de marge opérationnelle ne se traduirait par une dépréciation d'UGT.

11.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres[1]	Au 30/06/2024
VALEURS BRUTES						
Marques, brevets et licences	23 657	0	0	0	(1)	23 656
Logiciels	94 209	677	(725)	0	4 356	98 517
Autres	9 309	37	0	0	140	9 486
Immobilisations en cours	5 804	4 352	0	0	(3 391)	6 765
	132 979	**5 066**	**(725)**	**0**	**1 104**	**138 424**
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Marques, brevets et licences	1 748	0	0	0	0	1 748
Logiciels	79 428	5 875	(264)	0	69	85 108
Autres	68	0	0	0	1	69
	81 245	**5 875**	**(264)**	**0**	**70**	**86 925**
VALEURS NETTES						
Marques, brevets et licences	21 908					21 908
Logiciels	14 781					13 409
Autres	9 241					9 417
Immobilisations en cours	5 804					6 765
TOTAL	**51 733**					**51 499**

1 Écarts de conversion, transfert de poste à poste.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres[1]	Au 30/06/2025
VALEURS BRUTES						
Marques, brevets et licences	23 656	0	(10)	(801)	0	22 845
Logiciels	98 517	1 263	(629)	(642)	4 056	102 566
Autres	9 486	0	(158)	0	1 265	10 593
Immobilisations en cours	6 765	3 516	0	0	(6 047)	4 235
	138 424	**4 780**	**(797)**	**(1 443)**	**(725)**	**140 238**
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Marques, brevets et licences	1 748	0	(10)	(799)	0	938
Logiciels	85 108	6 102	(562)	(630)	(708)	89 309
Autres	69	143	(158)	0	164	219
	86 925	**6 245**	**(730)**	**(1 430)**	**(544)**	**90 466**
VALEURS NETTES						
Marques, brevets et licences	21 908					21 908
Logiciels	13 409					13 257
Autres	9 417					10 374
Immobilisations en cours	6 765					4 235
TOTAL	**51 499**					**49 772**

1 Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie infinie, correspondent aux marques, détenues par le groupe et se répartissent comme suit :

Marques par UGT

(en milliers d'euros)	Marque	Au 30/06/2024	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres	Au 30/06/2025
Europe / conserve et surgelé	Cassegrain	20 215	0	0	0	20 215
Europe orientale / conserve et surgelé	Globus	1 500	0	0	0	1 500
TOTAL		**21 715**	**0**	**0**	**0**	**21 715**

11.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation[1]	Cession, sortie ou reprise[2]	Sortie de périmètre	Autres[3]	Au 30/06/2024
VALEURS BRUTES						
Terrains	48 025	769	(253)	0	80	48 621
Constructions	421 812	10 622	(12 505)	0	5 747	425 676
Installations techniques, outillages et matériels industriels	906 637	18 415	(35 856)	0	40 567	929 763
Autres	69 346	6 723	(4 448)	0	327	71 948
Immobilisations en cours	60 381	40 679	0	0	(48 804)	52 256
	1 506 201	**77 207**	**(53 062)**	**0**	**(2 082)**	**1 528 263**
AMORTISSEMENTS						
Terrains	16 134	1 113	(91)	0	(3)	17 153
Constructions	335 766	12 396	(11 077)	0	(882)	336 203
Installations techniques, outillages et matériels industriels	699 487	40 663	(33 317)	0	684	707 517
Autres	54 252	6 107	(4 297)	0	(205)	55 857
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
	1 105 638	**60 279**	**(48 782)**	**0**	**(406)**	**1 116 730**
PERTES DE VALEUR						
Terrains	163	1 887	(163)	0	0	1 887
Constructions	7 436	678	(1 911)	0	6 511	12 714
Installations techniques, outillages et matériels industriels	23 562	2 236	(5 547)	0	(6 221)	14 030
Autres	85	251	(9)	0	76	403
Immobilisations en cours	162	38	0	0	0	200
	31 409	**5 090**	**(7 630)**	**0**	**366**	**29 235**
VALEURS NETTES						
Terrains	31 728					29 581
Constructions	78 610					76 759
Installations techniques, outillages et matériels industriels	183 588					208 216
Autres	15 010					15 688
Immobilisations en cours	60 218					52 056
TOTAL	**369 154**					**382 298**

1 Dont 5,0 millions de dotation pour dépréciation des immobilisations du site de Saint-Mihiel.

2 Dont 3,9 millions de reprise sur les pertes de valeur.

3 Écarts de conversion et transfert de poste à poste

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre[1]	Autres[2]	Au 30/06/2025
VALEURS BRUTES						
Terrains	48 621	519	(213)	(8 526)	402	40 803
Constructions	425 676	9 487	(1 592)	(29 722)	4 915	408 764
Installations techniques, outillages et matériels industriels	929 763	16 975	(8 427)	(52 476)	21 263	907 098
Autres	71 948	2 207	(2 018)	(8 632)	3 569	67 074
Immobilisations en cours	52 256	44 375	(61)	(217)	(47 287)	49 066
	1 528 263	**73 563**	**(12 311)**	**(99 572)**	**(17 138)**	**1 472 806**
AMORTISSEMENTS						
Terrains	17 153	1 073	(132)	(2 110)	0	15 983
Constructions	336 203	11 944	(1 570)	(23 812)	(2 244)	320 521
Installations techniques, outillages et matériels industriels	707 517	39 778	(7 718)	(42 056)	(5 086)	692 435
Autres	55 857	6 321	(1 035)	(7 482)	(288)	53 372
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
	1 116 730	**59 116**	**(10 455)**	**(75 460)**	**(7 618)**	**1 082 312**
PERTES DE VALEUR						
Terrains	1 887	0	0	(1 887)	0	0
Constructions	12 714	1 685	(4)	(735)	(1 171)	12 490
Installations techniques, outillages et matériels industriels	14 030	1 055	(252)	(2 268)	(1 079)	11 486
Autres	403	90	(6)	(251)	(20)	216
Immobilisations en cours	200	0	(110)	(38)	0	53
	29 235	**2 830**	**(372)**	**(5 179)**	**(2 269)**	**24 244**
VALEURS NETTES						
Terrains	29 581					24 819
Constructions	76 759					75 754
Installations techniques, outillages et matériels industriels	208 216					203 176
Autres	15 688					13 487
Immobilisations en cours	52 056					49 013
TOTAL	**382 298**					**366 249**

1 Concerne le reclassement de l'activité de salade en sachet en France selon la norme IFRS 5 et la cession des actifs de l'Allemagne.

2 Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

11.4. DROITS D'UTILISATION

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres[1]	Au 30/06/2024
VALEURS BRUTES						
Terrains	24 669	978	0	0	(2 002)	23 646
Constructions	79 500	3 528	(705)	0	(4 758)	77 565
Installations techniques, outillages et matériels industriels	16 141	10 470	(5 429)	0	(373)	20 809
Autres	13 651	4 733	(3 284)	0	406	15 506
	133 961	**19 710**	**(9 418)**	**0**	**(6 727)**	**137 526**
AMORTISSEMENTS						
Terrains	6 060	1 409	0	0	181	7 650
Constructions	33 780	8 783	(568)	0	490	42 485
Installations techniques, outillages et matériels industriels	7 434	4 642	(5 159)	0	(751)	6 166
Autres	7 251	3 316	(3 116)	0	153	7 604
	54 526	**18 149**	**(8 843)**	**0**	**73**	**63 904**
PERTES DE VALEUR						
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	13 055	0	(3 212)	0	(5 086)	4 757
Installations techniques, outillages et matériels industriels	978	0	(927)	0	4	55
Autres	0	0	0	0	0	0
	14 033	**0**	**(4 140)**	**0**	**(5 082)**	**4 812**
VALEURS NETTES						
Terrains	18 609					15 996
Constructions	32 665					30 323
Installations techniques, outillages et matériels industriels	7 729					14 588
Autres	6 400					7 902
TOTAL	**65 402**					**68 809**

1 Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Acquisition ou dotation	Cession, sortis ou reprise	Sortie de périmètre	Autres[1]	Au 30/06/2025
VALEURS BRUTES						
Terrains	23 646	1 699	(812)	0	73	24 605
Constructions	77 565	40 885	(1 545)	(3 650)	(7 769)	105 486
Installations techniques, outillages et matériels industriels	20 809	12 287	(1 521)	(141)	(1 978)	29 458
Autres	15 506	2 511	(2 477)	(551)	(560)	14 429
	137 526	**57 382**	**(6 355)**	**(4 342)**	**(10 233)**	**173 978**
AMORTISSEMENTS						
Terrains	7 650	1 524	(692)	0	58	8 540
Constructions	42 485	10 078	(1 497)	(1 564)	(3 103)	46 398
Installations techniques, outillages et matériels industriels	6 166	5 103	(1 791)	(21)	(1 233)	8 224
Autres	7 604	3 200	(2 474)	35	(543)	7 822
	63 904	**19 904**	**(6 454)**	**(1 550)**	**(4 821)**	**70 984**
PERTES DE VALEUR						
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	4 757	0	0	0	(412)	4 345
Installations techniques, outillages et matériels industriels	55	0	0	0	(55)	0
Autres	0	0	0	0	0	0
	4 812	**0**	**0**	**0**	**(467)**	**4 345**
VALEURS NETTES						
Terrains	15 996					16 066
Constructions	30 323					54 743
Installations techniques, outillages et matériels industriels	14 588					21 233
Autres	7 902					6 607
TOTAL	**68 809**					**98 648**

1 Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les principaux contrats correspondent à des locations d'usines, de sièges sociaux et de terres agricoles, dont les principales caractéristiques et modalités d'évaluation sont les suivantes :

— locations d'usines : les sociétés américaines ont conclu des contrats de location de bâtiments pour certaines usines. La durée de ces contrats a été estimée en utilisant la durée contractuelle ;

— bureaux administratifs : la durée de ces contrats a été estimée en tenant compte de la durée légale des contrats. Le groupe a estimé qu'à l'expiration du contrat de bail, les pénalités ou coûts annexes n'étaient pas suffisamment significatifs pour engendrer une obligation implicite de rester dans les lieux. La durée des contrats s'échelonne entre des durées d'1 an (contrats renouvelables) à 15 ans ;

— terres agricoles : afin de cultiver des produits agricoles, certaines de nos entités de production en Europe et aux États-Unis louent des terrains sur des durées de 5 à 100 ans.

Note 12 Autres provisions et passifs éventuels

12.1. AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Sortie de périmètre	Autre[1]	Au 30/06/2025
Risques commerciaux	1 220	237	(224)	(364)	(7)	0	863
Risques sociaux[2]	14 323	307	(4 456)	(133)	(617)	(677)	8 747
Restructurations et réorganisations	579	9 367	(117)	(6)	0	(24)	9 801
Risques agro-industriels	1 558	863	0	(1 558)	0	0	863
Autres risques	6 015	940	(3 761)	0	0	(160)	3 032
TOTAL	**23 695**	**11 715**	**(8 558)**	**(2 060)**	**(624)**	**(861)**	**23 306**

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	Au 30/06/2025
Risques commerciaux	50	813	863
Risques sociaux[2]	4 685	4 061	8 747
Restructurations et réorganisations	9 200	601	9 801
Risques agro-industriels	863	0	863
Autres risques	1 007	2 026	3 032
TOTAL	**15 806**	**7 501**	**23 306**

1 Écarts de conversion et transferts de poste à poste.

2 La provision concerne principalement une provision pour le régime de *workers' compensation*. Voir note 3.4.14.

12.2. RISQUES ET LITIGES

12.2.1. Activité de Bonduelle en Russie

Poursuite de l'activité commerciale

Bonduelle a pour mission d'assurer l'accès de la population aux denrées alimentaires, dans ses différents pays d'implantation, en cela compris l'Ukraine, la Russie et les pays voisins. Au cours de l'exercice 2024-2025 le Groupe Bonduelle a poursuivi son activité en Russie via ses filiales russes, en veillant à la sécurité de ses collaborateurs, ainsi qu'au respect des sanctions internationales.

Au titre de l'exercice 2024-2025, le chiffre d'affaires annuel externe réalisé avec des clients basés sur le territoire russe, s'élève à 164,4 millions d'euros, soit 7,5 % du chiffre d'affaires consolidé. Compte tenu de l'activité longue conservation majoritairement à marques en Russie, l'activité est relutive pour le groupe.

Investissement et évaluation des actifs

Au 30 juin 2025 les actifs nets immobilisés relatifs aux activités en Russie représentent 29,1 millions d'euros, soit 4,5 % des actifs immobilisés du groupe. Ces actifs ont été testés dans le cadre des tests de dépréciation de l'UGT conserve et surgelé Europe orientale, avec une analyse de sensibilité, tenant compte d'un risque lié à l'environnement macro-économique et géopolitique accru ; le risque de dépréciation ressort comme limité.

Le groupe a maintenu à l'arrêt son usine située dans la région de Belgorod au cours de l'exercice et les solutions alternatives mises en place en 2022-2023 se sont poursuivies. Le groupe considère qu'à ce stade aucune dépréciation n'est nécessaire sur ces actifs, étant précisé que leur montant au 30 juin 2025 n'est pas significatif (4,2 millions d'euros).

Risques financiers

Les filiales de Bonduelle en Russie disposent, au 30 juin 2025, de lignes de financement locales immédiatement mobilisables pour financer les opérations courantes en Russie dans le respect des sanctions internationales et n'ont bénéficié d'aucun soutien financier du groupe sur l'exercice. S'agissant de l'exposition aux variations de change, les impacts liés aux expositions de change sont repris dans le résultat financier (cf. note 8.2).

12.2.2. Autres risques et litiges

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité et peut également faire l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Bonduelle du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation du bien-fondé des demandes, de l'évolution des procédures et/ou litiges et des arguments de défense présentés, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Au cours de l'exercice 2024-2025 le groupe a été appelé, au titre de sa garantie de passif liée à la cession partielle de Bonduelle Americas Long Life en juin 2022, au paiement à Nortera Canada des montants liés à la vérification fiscale de l'Agence du revenu du Canada (l' « ARC ») relatif au prix de transfert de la vente de la liste de clients par Nortera Canada à Nortera USA de 2019. Le groupe estime que l'issue de cette vérification sera neutre pour Bonduelle et a comptabilisé en autres actifs non courants des créances à recevoir (vis-à-vis de Nortera Canada au titre des remboursements à obtenir de l'« ARC » et vis-à-vis de Nortera USA pour la partie déduction d'impôts futurs) en contrepartie des montants payés ou à payer (enregistrés en fournisseurs et autres débiteurs).

12.3. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET ÉVENTUALITÉS

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	42 669	41 922
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	9 830	9 869

Les engagements correspondent à la couverture de nos activités courantes.

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en termes d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en état des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre : en l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés.

Les émissions du Groupe Bonduelle certifiées et restituées sont de 12 817 TCO_2 au titre de l'année 2025.

Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, à titre d'exemple, l'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 ou sur le site de Renescure depuis 2024, a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à l'*Emission Trading System* (ETS), Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui permet de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas.

Aucune provision significative pour garantie ou pour risques en matière d'environnement n'a été comptabilisée au 30 juin 2025.

Note 13 Autres informations

13.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Grant Thornton

Représenté par Alexis PENET et Vincent FRAMBOURT, 91 rue Nationale – 59045 LILLE CEDEX

Deloitte & Associés

Représenté par Edouard LHOMME, 78 rue de la Chaude Rivière – 59800 LILLE

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 5 décembre 2024, leurs mandats se poursuivront jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2030 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2030.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2023-2024 et 2024-2025.

	Forvis Mazars / Grant Thornton[1]				Deloitte & Associés				Autres				Total			
	2023-2024		2024-2025		2023-2024		2024-2025		2023-2024		2024-2025		2023-2024	2024-2025		
(en milliers d'euros)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant	%	
Certification des comptes consolidés et statutaires	665	93 %	630	100 %	855	88 %	711	77 %	75	100 %	116	100 %	1 596	91 %	1 457	87 %
Autres prestations connexes aux missions de certification	42	6 %	0	0 %	117	12 %	210	23 %	0	0 %	0	0 %	159	9 %	210	13 %
TOTAL DES HONORAIRES RELATIFS À DES PRESTATIONS D'AUDIT	**708**	**99 %**	**630**	**100 %**	**972**	**100 %**	**921**	**100 %**	**75**	**100 %**	**116**	**100 %**	**1 754**	**100 %**	**1 667**	**100 %**
Prestations fiscales	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Autres	4	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	4	0 %	0	0 %
TOTAL DES HONORAIRES RELATIFS À DES PRESTATIONS AUTRES QUE L'AUDIT	**4**	**1 %**	**0**	**0 %**	**0**	**0 %**	**0**	**0 %**	**0**	**0 %**	**0**	**0 %**	**4**	**0 %**	**0**	**0 %**
TOTAL	**712**	**100 %**	**630**	**100 %**	**972**	**100 %**	**921**	**100 %**	**75**	**100 %**	**116**	**100 %**	**1 759**	**100 %**	**1 667**	**100 %**

1 Forvis Mazars pour l'exercice 2023-2024 et Grant Thornton pour l'exercice 2024-2025.

Les prestations autres que l'audit réalisé par les Commissaires aux Comptes du Groupe Bonduelle correspondent essentiellement à des prestations fiscales réalisées dans des pays hors Union européenne, afin de permettre aux filiales de répondre à leurs obligations déclaratives locales. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une autorisation par le Conseil de Surveillance et d'une revue annuelle conformément à l'article L.823-19 du Code de commerce.

13.2. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

13.2.1. Filiales et sociétés associées

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 15.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Ces transactions correspondent à la fourniture de matières premières et produits finis ainsi qu'à des prestations de services, notamment informatique et ressources humaines, et des intérêts financiers.

Les transactions avec les sociétés Huerta Gama et Bonduelle Espagnola sont non significatives pour le groupe.

Pour les sociétés mises en équivalence OP OASI et Nortera foods, les principales transactions réalisées, ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de cette dernière sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2025
Bilan		
Clients	1 243	1 494
Fournisseurs	16 942	16 891
Compte de résultat		
Ventes	5 482	4 868
Achats	(93 905)	37

Les transactions avec les autres parties liées sont non significatives.

13.2.2. Organes de direction et de contrôle sur l'exercice écoulé

Ils sont constitués des organisations suivantes :

1. la Gérance, Pierre et Benoît Bonduelle SAS ;
2. le Conseil de Surveillance, constitué de 9 membres, dont un représentant des salariés ;
3. le *Global Executive Leadership Team* (GELT), constitué de 9 membres au 30 juin 2025.

Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 9 164 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

13.2.3. Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

Avantages à court terme

Ils se composent :

- de la rémunération versée à la Gérance, pour l'exercice 2024-2025, la politique de rémunération était exclusivement encadrée par l'article 17 des Statuts. Au cours de cet exercice, aucune somme n'a été versée ;
- des rémunérations versées aux membres du Conseil de Surveillance pour leur activité, au cours de l'exercice 2024-2025, pour la somme de 82,6 milliers d'euros ;
- des rémunérations brutes fixes et variables versées au *Global Executive Leadership Team*.

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Président et du Directeur général de Bonduelle SA sur proposition du Comité des Rémunérations. La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe et des filiales en matière, notamment, de progression du chiffre d'affaires et de la rentabilité. Le Président non exécutif de Bonduelle SA ne bénéficie pas de rémunération variable.

(en euros)	2023-2024	2024-2025
Nombre de membres composant le *GELT* au 30 juin 2025	8	9
Rémunérations brutes versées au *GELT*	4 099 969	4 534 095

Avantages postérieurs à l'emploi

En application du décret du 9 janvier 2012, le groupe a mis en place un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies (dit contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe.

Ce régime bénéficie à l'ensemble des cadres affiliés à l'AGIRC, ayant une rémunération annuelle brute supérieure à 4 plafonds annuels de la Sécurité sociale.

La rémunération de référence fixée par le régime concerné et servant à calculer les droits des bénéficiaires est constituée par la rémunération annuelle de base et le variable.

Est exclue de cette rémunération de référence toute somme qui ne peut être qualifiée de salaire au sens de l'article L. 242-1 du Code de la Sécurité sociale et qui pourrait ultérieurement revêtir une telle qualification.

Les droits s'acquièrent mensuellement. Les cotisations servant au financement du contrat de retraite à cotisations définies s'élèvent à un montant correspondant à 8 % de la rémunération de référence, calculé dans la limite des tranches A, B et C.

Ces cotisations sont prises en charge à 62,5 % par la société et à 37,5 % par le bénéficiaire.

Concernant les charges fiscales et sociétés associées à la charge de la société, il est précisé que :

- la limite fiscale se situe à 8 % de la rémunération brute annuelle limitée à 8 fois le PASS (plafond annuel de la Sécurité sociale). Les deux cotisations (employeur et salarié) sont à prendre en compte ;
- la limite sociale se situe à 5 % de la rémunération brute annuelle limitée à 5 fois le PASS. Seule la cotisation patronale est considérée ;
- le forfait social de 20 % est dû par l'entreprise sur la part de cotisation dans la limite de l'enveloppe sociale. Au-delà, la cotisation est réintégrée dans le salaire et soumise à charges sociales.

Autres avantages à long terme

Néant.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficient l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2024-2025, ils représentent une somme de 409 milliers d'euros pour les membres du GELT - *Global Executive Leadership Team*.

Paiements en actions

a) Plans d'actions attribuées antérieurement.

Les actions attribuées aux membres du GELT au titre des plans d'attribution gratuite d'actions antérieurs sont décrites en note 7.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

b) Les attributions gratuites sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du GELT sont décrites en note 7.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisition par la société en vue d'une cession à ses salariés, ni de cession par la société à ses salariés de ses propres actions, hors attributions gratuites effectives d'actions.

Le Groupe Bonduelle adhère aux principes du Code Afep-Medef en matière de rémunération.

Note 14 Événements postérieurs à la clôture

Cession de l'activité de salade en sachet en France

Annoncé le 29 août 2024, le projet de cession de l'activité de salade en sachet Bonduelle en France au Groupe LSDH, est devenu effectif le 17 juillet 2025. Voir note 2 Faits marquants.

Aucun autre événement majeur n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

Note 15 Liste des sociétés du groupe

	Principales activités	% d'intérêts 30/06/2024	% contrôle 30/06/2025	% d'intérêts 30/06/2025
1. PAR INTÉGRATION GLOBALE				
France				
Bonduelle SA	Holding /Centrale de trésorerie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Champiloire SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sud Ouest Légumes Alliance - Soléal SAS	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Frais Traiteur SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Frais France SAS	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Traiteur International SAS	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Europe Long Life SAS	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Development SAS	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Cultures France Champignon SCA	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Champignonnières de Rou Marson SCA	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Champignonnières du Moulin SCA	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Champiland SAS	Conserve / Surgelé	92,85 %	85,00 %	85,00 %
Euromycel SAS	Conserve / Surgelé	100,00 %	0,00 %	0,00 %
MOD Bond SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
COVIJU3 SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
COVIJU4 SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Ré SA	Réassurance	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SACSA SAS	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LBS Holding SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %

	Principales activités	% d'intérêts 30/06/2024	% contrôle 30/06/2025	% d'intérêts 30/06/2025
Étranger				
Bonduelle Northern Europe, Belgique	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BDG Gmbh, Allemagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nordic, Danemark	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Limited, Royaume-Uni	Sans activité	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Italia, Italie	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Agricola Lombarda, Italie	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BF Agricola 4G, Espagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BF Nature Bio 4G, Espagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Portugal, Portugal	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Polska, Pologne	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Ceska Republika, République Tchèque	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Central Europe, Hongrie	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Kuban, Russie	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Agro-Rost, Russie	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Kazakhstan, Kazakhstan	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Argentina, Argentine	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Primeurop Argentina, Argentine	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	Conserve / Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Foods Inc, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Produce Inc, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Missa Bay, LLC, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Florence, Partnership, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Salad Time, LLC, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
2. PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
France				
Vegehub	Conserve / Surgelé	37,40 %	37,40 %	37,40 %
Étranger				
Charleston US Acquisition Corporation, USA	Holding	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Nortera Foods USA Inc., USA	Conserve / Surgelé	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Nortera US Holding Inc, USA	Holding	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Aliments Nortera Inc, Canada	Conserve / Surgelé	35,00 %	35,00 %	35,00 %
OP OASI, Italie	Frais	23,75 %	23,00 %	23,00 %
Huerta Gama SC, Espagne	Frais	25,00 %	20,00 %	20,00 %
Bonduelle Espagnola, Espagne	Sans activité	50,00 %	50,00 %	50,00 %

91 rue nationale
59000 Lille

Immeuble EKLA
78, Rue de la Chaude Rivière
59800 Lille

BONDUELLE SCA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

Grant Thornton
Société par actions simplifiée au capital de 2 297 184 €
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Versailles RCS Nanterre B 632 013 0843
91 Rue Nationale 59045 LILLE CEDEX

Deloitte & Associés
Société par actions simplifiée
Siège social : 6, Place de la Pyramide – 92908 Paris – La Défense Cedex
Capital de 2 188 160 euros - RCS Nanterre 572 028 041

BONDUELLE SCA
Société en commandite par actions
RCS : Dunkerque n° 447 250 044

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale de la société BONDUELLE SCA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

<table>
<tr><td colspan="2">Evaluation des goodwill (cf. note 3.4.1.1 « Goodwill », note 3.4.4 « Pertes de valeur sur actifs immobilisés » et note 11.1 « Goodwill »)</td></tr>
<tr><td>Risque identifié

Les goodwill présentent des valeurs nettes comptables de 228,4 M€ au 30 juin 2025 (256,9 M€ au 30 juin 2024).

Les tests de dépréciation effectués par la direction sur les goodwill de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies par Bonduelle intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :
▪ Les flux de trésorerie futurs,
▪ Les taux d'actualisation (WACC) et les taux de croissance à long terme utilisés pour la projection de ces flux.

Les valeurs recouvrables déterminées dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité, à la hausse comme à la baisse, sur les hypothèses de taux d'actualisation, de taux de croissance à long terme et de taux de marge opérationnelle.

Concernant les UGT, les tests de sensibilité réalisés conduisent à une valeur recouvrable supérieure à la valeur nette comptable. Toutefois, la valorisation de ces UGT reste dépendante des hypothèses du management comme indiqué dans la note 11.1.

Nous avons donc considéré les tests de dépréciation des goodwill de ces UGT comme un point clé de l'audit.</td><td>Notre réponse

Nous avons pris connaissance des contrôles mis en place par la société dans le cadre de la préparation des « OGSM » (Objectives, Goals, Strategies, Measures) préparées par chacune des « business units » (BU) sur lesquelles s'appuient les tests de dépréciation de chacune des UGT. Sur la base de ces informations, nous avons réalisé les procédures suivantes :
▪ Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses clés retenues pour :
- La détermination des flux de trésorerie en lien avec les données opérationnelles sous-jacentes,
- Le taux de croissance à long terme de ces flux par rapport à la pratique sectorielle.
▪ Nous avons apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, les taux d'actualisation retenus (WACC) dans leurs différentes composantes, y compris le cas échéant une prime pour tenir compte des facteurs de risques.
▪ Nous avons également effectué un examen critique de l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par votre groupe à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 3.4.1.1 « Goodwill », note 3.4.4 « Pertes de valeur sur actifs immobilisés » et note 11.1 « Goodwill ») de l'annexe aux comptes consolidés.</td></tr>
</table>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la Gérance. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Deloitte & Associés	**Grant Thornton**
A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 7 décembre 2006.	A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 5 décembre 2024.
Au 30 juin 2025, le cabinet Deloitte était dans la 19ème année de sa mission sans interruption.	Au 30 juin 2025, le cabinet Grant Thornton était dans la 1ère année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton	Deloitte & Associés
Lille, le 26 septembre 2025	Lille, le 26 septembre 2025

Vincent Frambourg	Alexis Pénet	Edouard Lhomme
Associé	Associé	Associé